

TRAITÉ DE GESTION DE L'ENVIRONNEMENT TROPICAL

Pr Michel Maldague

TOME I

DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ DES RÉGIONS TROPICALES

Approche systémique - Notions - Concepts - Méthodes

Fascicule I - 8

*Les crises des stratégies de développement et
la nécessité de changer d'approche*

Place du chapitre

Pour bien saisir le besoin de l'approche systémique dans la gestion de l'environnement et la mise en œuvre d'un développement humain et durable, il n'y a rien de tel que de passer en revue les premières décennies de développement. Non seulement, elles n'ont pas abouti aux objectifs voulus, mais elles ont entraîné des conséquences préjudiciables, tant sur le plan biophysique que sur les plans socio-économique et culturel. Les graves erreurs d'appréciation qui ont marqué négativement ces décennies ont retardé le développement et en ont faussé la perspective.

Dans le plan d'ensemble des matières qui constituent ce tome I du TGET (cf. Tableau synoptique, *in* Introduction), le présent fascicule se situe parmi les **éléments du contexte**, au même titre que la question de la démographie (fasc. I - 5) et les implications du développement durable (fasc. I - 11).

Le constat négatif qui résultera de l'analyse de trois à quatre décennies d'erreur conceptuel permet de comprendre le fascicule I - 9, consacré au « *concept de développement rural intégré* », lancé, en 1977, à l'initiative de la FAO, mais qui n'a guère reçu d'application à cette époque, si tant est que ses lignes directrices et l'esprit qui s'en dégage ont été appliqués au cours des décennies ultérieures, tant est grande la force d'inertie des approches réductionnistes d'usage courant.

Table des matières

Introduction, 8 - 3

I. ANALYSE DES PREMIÈRES DÉCENNIES DE DÉVELOPPEMENT

- I.1 La décolonisation, 8 - 4
 - I.1.1 Périodes, 8 - 4
 - I.1.2 Types de décolonisation, 8 - 4
- I.2 Ajustements à l'indépendance, 8 - 5

- I.2.1 Modifications intervenues, 8 - 5
- I.2.2 Rivalité et instabilité politique, 8 - 5
- I.2.3 Zones monétaires, 8 - 5
- I.2.4 Liens culturels, 8 - 6

- I.3 Les décennies de développement et leurs faiblesses, 8 - 6
 - I.3.1 Première décennie de développement (1961-1970), 8 - 6
 - Conclusions, 8 - 7
 - I.3.2 Deuxième décennie de développement (1971-1980), 8 - 7
 - I.3.2.1 Orientation, 8 - 7
 - I.3.2.2 Rapport de la CEA (1963), 8 - 8
 - I.3.2.3 Mise en œuvre d'une stratégie d'industrialisation inappropriée, 8 - 8
 - I.3.2.4 Conclusions sur la deuxième décennie de développement, 8 - 8
 - I.3.2.5 Réactions, 8 - 9
 - I.3.3 Troisième décennie de développement (1981-1990), 8 - 9
 - I.3.3.1 Orientation et tendances, 8 - 9
 - I.3.3.2 Conclusions sur la troisième décennie de développement, 8 - 10
 - I.3.4 Quatrième décennie de développement (1991-2000), 8 - 11

- I.4 Conclusions sur les décennies de développement, 8 - 11
 - Fig. 8 - 1. La négligence du monde rural et des politiques de développement inadéquates conduisent à la dégradation des ressources naturelles, 8 - 12*

II. CAUSES DE LA CRISE AGRICOLE ET IMPACTS SUR LE DÉVELOPPEMENT AFRICAIN,

Introduction, 8 - 13

Fig. 8 - 2. L'Afrique s'écarte de l'autosuffisance alimentaire, 8 - 13

- II.1 L'agriculture : le parent pauvre du développement, 8 - 13
 - II.1.1 Désintérêt pour l'agriculture et le développement rural, 8 - 13
 - II.1.2 Politiques de prix, 8 - 14
 - II.1.3 Transport, 8 - 14
- II.1.4 Distorsion des stratégies de développement en faveur des villes, 8 - 15
 - Fig. 8 - 3. Distorsion entre le sous-système urbain et le sous-système rural, 8 - 15*

- II.2 Transformation de la structure de consommation, 8 - 15

- II.3 Répartition inégale du soutien à l'agriculture, 8 - 17
 - II.3.1 Vue d'ensemble, 8 - 17
 - II.3.2 Recherche, 8 - 17
 - II.3.3 Accès au crédit, 8 - 17
 - II.3.4 Services de vulgarisation, 8 - 17

- II.4 Interventions inappropriées, 8 - 18
 - II.4.1 Surcentralisation, 8 - 18
 - II.4.2 Enseignement et formation agricoles, 8 - 18
 - II.4.3 Politiques de vulgarisation, 8 - 18
 - II.4.4 Aide extérieure au développement, 8 - 18

III. SITUATION ACTUELLE

- III.1 Dégradation des terres, 8 - 19
- III.2 Impact sur la sécurité alimentaire et la nutrition, 8 - 20
 - Impact sur la nutrition, 8 - 20
- III.3 Potentiel agricole de l'Afrique et observations conséquentes, 8 - 20

IV. CONCLUSIONS

- IV.1 Bref rappel des décennies de développement, 8 - 21
- IV.2 Caractères de la crise africaine, 8 - 21
 - Fig. 8 - 4. Effets pervers de l'aide, 8 - 22*
- IV.3 Quelle stratégie de développement adopter ?, 8 - 23
 - Hypothèse de travail, 8 - 23
- IV.4 Vers la recherche de solution, 8 - 24
 - Fig. 8 - 5. Principes de base de la stratégie à adopter, 8 - 24*
 - Fig. 8 - 6. Principes de politique générale propice au développement rural intégré, 8 - 25*

Références, 8 - 26

Annexes :

- Annexe 1 : Cas du Japon. *Addendum* : Cas de la Chine, 8 - 28
- Annexe 2 : Cas de la Côte d'Ivoire, 8 - 30
- Annexe 3 : Cas de la mainmise des Boers dans le sud du continent africain, 8 - 33 •

Fascicule 8

**LES CRISES DES STRATÉGIES DE DÉVELOPPEMENT
et la nécessité de changer d'approche**

Introduction

1. Nous examinerons dans ce fascicule les faits marquants qui ont influencé, déterminé dans une large mesure, le développement africain. L'hypothèse que nous nous proposons d'analyser est la suivante : étant donné que quatre décennies de développement (1960-2000) et l'injection de milliards de dollars ont conduit, non pas au développement, mais à l'enfoncement de l'Afrique dans des crises multiples et à la dégradation de ses potentialités écologiques, l'on est en droit de remettre totalement en question les façons de faire qui ont été adoptées depuis l'accession des pays africains à leur indépendance nationale. Il est surprenant que malgré la pléthore de travaux qui ont mis en évidence les échecs des décennies de développement, il ait été impossible jusqu'ici de redresser significativement la situation.

2. Dans cette analyse, volontairement synthétique, nous tenterons de dégager les erreurs qui ont été commises, erreurs d'appréciation des situations, erreurs conceptuelles et méthodologiques, erreurs de politiques, de stratégies et de tactiques. Bien sûr, l'on ne peut remonter le cours du temps, mais l'observation du passé devrait permettre de porter un jugement plus éclairé sur la situation présente et de dégager des voies à suivre pour l'avenir.

3. Notre conviction profonde est que la situation peut encore être redressée, mais à condition de changer radicalement de stratégie, tant au plan théorique que pratique.

I. ANALYSE DES PREMIERES DÉCENNIES DE DÉVELOPPEMENT

I.1 La décolonisation

I.1.1 Périodes

4. Une brève histoire de la décolonisation se justifie du fait que c'est le point de départ des préoccupations visant le développement. Avant 1960, il n'était pas question de « *tiers-monde* ». La décolonisation s'est étendue sur quatre décennies : de la première accession à l'indépendance [la Lybie, le 24 décembre 1951] à la dernière [la Namibie, le 21 mars 1990]. Elle peut être subdivisée en trois périodes :

- la première (1956-1957), avec l'indépendance du Soudan, du Maroc, de la Tunisie et du Ghana ;
- la deuxième (1958-1965), avec l'accession à l'indépendance de toutes les possessions anglaises, belges et françaises ;
- la troisième période (jusqu'en 1975), marquée par les guerres entre le Portugal et ses colonies : Guinée Bissau, Mozambique, Angola.

I.1.2 Types de décolonisation

5. L'orientation de la décolonisation a été pacifique ou violente suivant les pays colonisateurs.
- La Grande-Bretagne poursuivait, depuis longtemps, l'idée de remplacer la domination par l'association

volontaire ; les colonies étaient amenées à tendre vers le « *self-government* ».

- En 1955, la Belgique était convaincue qu'une période de 30 ans était encore nécessaire pour former une élite congolaise. La formation supérieure avait été à ce point retardée qu'au moment de l'indépendance du Congo, en 1960, il n'y avait que six diplômés universitaires (dont un seul ingénieur agronome !).
- La France a accordé l'indépendance à de nombreuses de ses possessions afin de concentrer ses forces sur l'Algérie. La *Communauté française* a été acceptée le 28 septembre 1958, sauf par la Guinée. En 1960, cette Communauté a été rénovée, mais la plupart des pays ont alors préféré prendre leur indépendance. La guerre d'Algérie, quant à elle, s'est étendue de fin 1954 à 1962.
- Le cas du Sahara occidental (possession espagnole), qui a fait l'objet d'une tentative de recolonisation par le Maroc et la Mauritanie, approuvée par l'Espagne, n'est toujours pas réglé. La Mauritanie s'est retirée, mais l'opposition persiste entre le Maroc et la République Arabe Sahraouie Démocratique (RASD), proclamée, le 27 février 1976, par le Front Polisario.

I.2 Ajustements à l'indépendance

I.2.1 Modifications intervenues

6. Les traits suivants peuvent être dégagés :

- En ce qui concerne le territoire, l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) a établi le principe de l'intangibilité des frontières. On peut citer quelques exemples de décolonisation toponymique. Le Dahomey devient le Bénin ; le Congo (ex-Belge) opte, en 1965, pour l'appellation de Zaïre (qui signifie « fleuve » en langue Kikongo), avant de redevenir Congo, en 1998 ; le Soudan français devient le Mali ; la Guinée portugaise, la Guinée Bissau.
- Les pays indépendants adoptent un drapeau, un hymne national, une devise, un emblème. On cultive aussi de la reconnaissance à l'égard des « *pères fondateurs* », comme, p.ex., au Ghana, Nkwamé Nkrumah; au Kenya, Jomo Kenyatta ; en Tanzanie, Julius Nyerere ; en Côte d'Ivoire, Félix Houphouët-Boigny (1960-1993) ; en Guinée, Sékou Touré ; au Sénégal, Léopold Sédar Senghor ; etc.

I.2.2 Rivalité et instabilité politique

7. Mais les rivalités et les tensions sont telles qu'en 1970, neuf des 17 chefs d'État qui avaient présidé à l'indépendance de leur pays avaient été évincés ou assassinés. Il en est résulté une profonde déception en ce qui concerne beaucoup d'hommes politiques, parfois peu scrupuleux.

- Des institutions, inspirées par celles des anciennes métropoles, sont créées. Les « partis uniques » donnent souvent lieu à des régimes autocratiques.
- Les pays indépendants veillent à l'africanisation des cadres ; ils auront recours à l'assistance technique pour assurer leur formation.
- D'une façon générale, dans les pays venant d'accéder à l'indépendance, on lutte contre les forces centrifuges, allant jusqu'à la condamnation de toutes les revendications.
- De 1963 à 1969, on compte des coups d'État réussis dans 15 pays ; au total, de 1963 à 1991, on compte 61 coups d'État.
- La guerre civile sévit, de 1960 à 1965, dans le Congo ex-belge ; la situation est dénouée le 24 novembre 1965 par Mobutu.

I.2.3 Zones monétaires

8. On distingue essentiellement :

- la zone sterling (livre) ; les pays de cette zone auront bientôt tendance à s'aligner sur le dollar des États-Unis ;
- la zone franc avec le franc CFA (Communauté financière africaine) et le maintien de la parité de 50 FCFA pour 1 FF. La Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a son siège à Dakar

(Sénégal). La surévaluation du FCFA a entraîné sa dévaluation, en 1994.

I.2.4 Liens culturels

9. Des liens culturels se sont tissés :

- le Commonwealth pour les pays anglophones ;
- la Francophonie pour les pays francophones ; citons ici :
 - * l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française (AUPELF), créée à Montréal en 1961;
 - * l'Agence de coopération culturelle et technique des pays de langue française (ACCT), qui entre en activité à partir de 1979, et dont le siège est à Paris ;
 - * l'Université des réseaux d'expression française (UREF) (direction générale et rectorat, à Montréal) avec l'Université Léopold Sedar Senghor, à Alexandrie (Égypte) ;
 - * les Sommets de la Francophonie ; citons, en 1993, le Sommet de Maurice ; en 1995, celui de Cotonou (Bénin), etc.

On observe ainsi que la fin des empires coloniaux n'entraîna pas la diminution de l'influence des anciennes métropoles ; influence qui n'est pas loin de s'apparenter parfois à une forme larvée de « néo-colonialisme ».

I.3 Les décennies de développement et leurs faiblesses

10. Les difficultés que connaissent actuellement la plupart des pays africains résultent, dans une large mesure, d'erreurs d'appréciation qui remontent au lancement de la première décennie de développement — à la suite de la Conférence du Caire, en 1961 — et qui se sont pratiquement répétées jusqu'à nos jours, entraînant le continent africain dans une situation précaire. Ces trente dernières années peuvent être synthétisées par cette image d'Almeida-Topor (1) : de l'enthousiasme [1960] à l'afropessimisme [1990]. Marchand (1993) va jusqu'à écrire : « (...) *la perspective du XXI^e siècle est la montée des Asiatiques et des métis d'Amérique du Sud (l'Afrique, rongée par l'incapacité technique et les maladies, semble hors course)* (2). » Malgré les apparences, qui semblent donner raison à l'auteur, cette affirmation ne nous semble pas justifiée. L'Afrique possède encore d'importants atouts, mais ils ne pourront être utilisés que si l'on change radicalement de méthode. Et il est grand temps de le faire, car les ressources naturelles s'épuisent, souvent de manière irréversible.

I.3.1 Première décennie de développement (1961-1970)

[assistance sans développement]

11. La première décennie de développement (1961-1970) a été proclamée par les Nations Unies, en 1960. Elle visait le décollage des pays « sous-développés ». C'est à la suite de cette proclamation que les pays industrialisés se lancent dans l'aide au développement : création, au Canada, du Bureau de l'aide extérieure, en 1960, qui deviendra, en 1968, l'Agence canadienne de développement international (ACDI) ; les États-Unis suivent, en 1961, avec l'USAID.

12. Au cours des années 1960, la toile de fond de la politique de développement était l'assistance, une assistance technique et financière, en échange d'une situation privilégiée. Il s'agissait de fournir une aide ponctuelle, qui n'était associée à aucune vision d'ensemble.

Les ententes, essentiellement bilatérales, prenaient les formes suivantes :

- Assistance technique : éducation ; formation de cadres. Il y avait très peu de cadres africains au moment

(1) Hélène d'Almeida-Topor, *L'Afrique au XX^e siècle*. Armand Colin, 365 p., 1993.

(2) Jean José Marchand, *Ordre du monde ? Revue des Deux Mondes*, décembre 1993, p. 114.

de l'indépendance ; l'Université de Dakar avait été créée à la fin des années 1950 ; l'Université Lovanium (filiale de l'Université de Louvain), en 1956. On notera, par ailleurs, le mimétisme : l'*universitas africana* (Jean-Marc Léger) est trop souvent copiée sur les universités des ex-pays coloniaux ; l'on ne s'y préoccupe guère, à cette époque, des problèmes de développement.

- Assistance militaire, se traduisant par la fourniture et la vente d'armement.
- Apport financier : octroi de crédits fournisseurs, destinés à acheter des produits dans les ex-pays coloniaux.
- Au cours de cette décennie, peu d'aide est affectée au développement. Citons le cas de l'Algérie qui reçoit, de 1962 à 1966, 3.300 millions de F dont 5 % seulement vont au développement.
- Pour ce qui est du développement rural [ne parlons pas du développement rural intégré dont on n'a pas la moindre idée à cette époque], au cours de cette décennie, on peut faire les observations suivantes :
 - indifférence pour le monde rural ;
 - manque d'efforts en faveur de l'amélioration des systèmes agricoles de production ;
 - début d'une distorsion en faveur des villes, phénomène qui est à l'origine de l'urbanisation anarchique qui va bientôt caractériser le développement des villes africaines.

13. Non seulement, on n'a rien fait pour l'agriculture ni pour le monde rural, mais on se met à prôner, vers la fin de la première décennie de développement, la nécessité de l'industrialisation (industrie lourde).

Conclusions

14. La première décennie de développement se caractérise par les facteurs d'échec suivants :
- mauvaise orientation de l'assistance ; poursuite de la main mise occidentale et manque de vocation de nombreux expatriés ; manque de cadres africains ;
 - difficultés internes d'ordre politique ;
 - absence de vision cohérente du développement ; en particulier, ni concept ni stratégie de développement rural ; pas d'approche systémique ;
 - indifférence pour le monde rural et distorsion en faveur des villes.

On peut dire que cette première décennie de développement se termine sur des déboires ; le développement n'a en rien progressé tandis que les pressions sur le milieu biophysique s'accroissent par suite de l'explosion démographique. En outre, des germes de destruction du monde paysan deviennent apparents ; ils vont s'accroître au cours des décennies suivantes.

I.3.2 Deuxième décennie de développement (1971-1980)

[mercantilisme; mimétisme de l'Occident]

I.3.2.1 Orientation

15. Au cours de la décennie 1961-1970, on assiste à la multiplication d'études sur la croissance et les modalités de la révolution industrielle. Citons notamment des auteurs comme Walt Whitman Rostow et Paul Bairoch. Rostow, en particulier, a publié un ouvrage qui a eu une influence considérable sur l'orientation du développement, « *The Stages of Economic Growth : A Non-Communist Manifesto* » [« Les étapes de la croissance économique », Paris, Seuil, 1962]. Il distingue les cinq étapes suivantes dans le processus de développement : (a) la société traditionnelle, pré-capitaliste ; (b) le stade de préparation, qui correspond au début de l'industrialisation ; (c) le décollage qui représente le développement ; (d) la marche vers la maturité ; (e) l'ère de la consommation de masse. C'est un raccourci qui masque la réalité et qui est à l'origine des échecs fracassants que sa mise en œuvre suscitera.

16. Cette théorie peut se résumer comme suit : pour les partisans de la stratégie de l'industrialisation, au-delà d'un certain seuil d'investissement, devait s'amorcer un processus conduisant à la croissance régulière et au développement. Il s'agissait là, en fait, d'une erreur d'appréciation, car c'est simplifier les choses que de penser que la croissance peut automatiquement conduire au développement. En réalité, le développement

est un processus complexe qui implique des interventions dans tous les secteurs et pas seulement dans l'industrie. La seule vision économique n'est pas en mesure de préparer le développement. Cette vision simplifiée, « comptable », sectorielle, a fait perdre une deuxième décennie de développement et a hypothéqué les suivantes.

17. De fait, durant les années 1970 — deuxième décennie de développement (1971-1980) —, on a substitué à l'assistance, une *approche plus mercantile*. La deuxième décennie de développement va voir l'Occident exporter vers les pays en développement son modèle de croissance industriel.

I.3.2.2 Rapport de la CEA (1963)

18. On peut lire ce qui suit dans le rapport de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) :

- « Porter en Afrique (...) le faible niveau de la production par habitant à celui que les pays industriels ont atteint, tel est l'objectif du développement économique le plus communément accepté (...) » (3).
- « (...) doubler la production agricole par habitant et porter la production industrielle par habitant au multiple de vingt-cinq. L'expansion industrielle est à mettre au centre de tout programme visant à porter le revenu africain au niveau de l'Europe industrielle (4) ».

On ne peut que rester interdit devant une telle option ! Une industrialisation hâtive a ainsi été privilégiée, au détriment des systèmes agricoles de production (vivriers en particulier), et dans l'indifférence du monde rural et des composantes culturelles du développement.

I.3.2.3 Mise en œuvre d'une stratégie d'industrialisation inappropriée

19. Mais une telle idée mobilise les milieux financiers internationaux. Tout est fait dès lors pour attirer les capitaux étrangers :

- appel aux capitaux extérieurs ;
- ouverture aux entreprises étrangères dont on facilite les interventions ; p.ex., le code d'investissements de la Côte d'Ivoire :
 - * garanties pour le transfert des bénéfices ;
 - * garanties pour le rapatriement éventuel du capital ;
 - * exonérations fiscales ;
- grands travaux.

La deuxième décennie du développement est celle des grands travaux, des usines « clés sur porte », sorte de mise sous perfusion de l'Afrique par des transferts technologiques non appropriés. Citons, à titre d'exemple, la construction du barrage hydro-électrique d'Inga, dans le Bas-Congo, dont la zone franche n'a pas répondu aux attentes.

De son côté, l'Algérie opte pour l'industrie lourde ; mais à côté de cela, son secteur agricole est (et reste) traditionnel :

- * petites exploitations surpeuplées ;
- * forte proportion de paysans sans terre ;
- * conditions de vie misérables de la population rurale qui représente 60 % de la population ;
- * 41 % du PIB va à l'industrie ; 11 % à l'agriculture.

I.3.2.4 Conclusions sur la deuxième décennie de développement

20. Les déboires et les échecs de cette approche ont été largement reconnus. Il s'est agi d'une industrialisation hâtive, non préparée, sans lendemain, faite au détriment de l'agriculture et du développement rural.

(3) H. D'Almeida-Topor, *op. cit.*, p. 238.

(4) ONU, 1963, p. 5, *in*: H. d'Almeida-Topor, *op. cit.*, p. 238.

- L'accent, mis sur l'industrialisation, a conduit à l'*exode rural* avec ses graves conséquences : l'*urbanisation sauvage* et la *diminution de la production alimentaire* dont de nombreux pays en développement, et en particulier d'Afrique, ressentent actuellement les effets.
- Le désintérêt pour le monde rural va de pair avec l'accroissement des importations de denrées alimentaires. L'Afrique s'écarte ainsi de l'autosuffisance alimentaire à laquelle on ne cesse, au demeurant, de reconnaître une grande priorité, mais sans pour autant recourir à des mesures propres à redresser la situation.
- Cette deuxième décennie a amorcé l'*endettement* de l'Afrique qui est devenu, à l'heure actuelle, un élément majeur de la crise de ce continent.
- La vision sectorielle et extravertie, dominée par des considérations de nature quasi exclusivement économiques — il conviendrait sans doute de les qualifier plutôt de « comptables » —, a conduit à des échecs retentissants, affectant le développement africain, et susceptibles aussi de compromettre l'avenir ... à moins que l'on ne change de cap, radicalement et de toute urgence.
- L'Afrique n'est pas loin d'atteindre un point de non-retour, celui des seuils d'irréversibilité. Il est surprenant de constater la myopie de certains milieux qui ne semblent pas encore percevoir toute la gravité de la situation.
- Accentuation et poursuite de la dégradation de l'environnement biophysique, aggravée, dans les pays sahéliens, par une période de sécheresse qui s'est étendue sur près d'une décennie.
- Au total : déboires, échecs, constat négatif.

I.3.2.5 Réactions

21. Parmi les réactions à cette situation, on peut citer :

- Jean-Paul Harroy avec son ouvrage, « *Afrique, terre qui meurt* ».
- René Dumont publie son livre, « *L'Afrique noire est mal partie* ».
- MacNamara, président de la Banque mondiale, prononce, à la fin de la décennie, un célèbre discours dans lequel il dénonce la « *croissance sans développement* ».
- Edgar Pisani, dans « *la main et l'outil* », dénonce l'indifférence pour la paysannerie.

22. Vers la fin de la décennie 1970, on assiste à une réflexion sur l'évolution des idées dans les domaines de l'environnement — à la suite de la Conférence de Stockholm (1972) — et du développement. Mentionnons en particulier le Symposium de Berlin, en 1977, consacré au *développement rural intégré*. Il émerge de cette réflexion, les germes d'une nouvelle stratégie qui vise à éliminer progressivement la pauvreté en ses causes, action plus durable que celle qui consiste à fournir une aide directe à ceux qui ont faim. Au Canada, le président de l'ACDI, en 1981, reconnaissait que moins de 10 % de l'aide publique au développement du Canada avait véritablement contribué au développement. Il admet — comme le fera le *Comité inter-États de lutte contre la sécheresse au Sahel* (CILSS) en 1984 — que l'on a « oublié » l'essentiel ... l'homme.

Déjà, pratiquement, deux décennies de perdues pour le développement.

I.3.3 Troisième décennie de développement (1981-1990) [*endettement; stagnation; conséquences des erreurs passées; dégradation de l'environnement biophysique*]

I.3.3.1 Orientation et tendances

23. La troisième décennie de développement (1981-1990), au cours de laquelle on espérait une accélération du développement, s'est soldée par la stagnation. La récession a affecté les économies, et l'endettement a créé une situation particulièrement difficile. Au cours de ces dix années, la dégradation des ressources naturelles — forêts tropicales et désertification, en particulier — s'est accentuée. La famine a affecté de nombreux pays africains.

- Le début de la décennie 1980 est marqué par une forte récession, conséquence, notamment, des chocs pétroliers de 1973 et de 1979.

- L'effondrement des cours des matières premières et les politiques désastreuses de la décennie précédente ont entraîné un lourd endettement, et l'on ressent les effets de la dette (« la crise de la dette »). La dette des pays en développement est passée de 9 milliards de dollars en 1955, à 572 milliards en 1980, puis à 1800 milliards en 1994. Ces pays remboursent annuellement, au titre du service de la dette (intérêts et principal), une somme de l'ordre de 200 milliards (5). Depuis 1983, les flux financiers entre pays riches et pays pauvres se sont inversés : les transferts nets des PED vers les pays développés, de 1983 à 1993, ont été de l'ordre de 300 milliards de dollars. En vue de freiner l'endettement, le FMI et la Banque mondiale se mettent à imposer des *Programmes d'ajustement structurel* (PAS) qui entraînent l'austérité.
- Nonobstant cette situation difficile, la troisième décennie de développement se caractérise par les mêmes tendances qu'auparavant.
- Vers la fin de la décennie, qui a vu l'effondrement de l'Union soviétique, on observe une réduction de l'aide aux pays en développement ; cette diminution est à la fois le résultat des difficultés économiques qu'éprouvent les pays industriels et du choix qui est fait d'investir dans les nouveaux pays de l'est de l'Europe, ou encore en Amérique Latine (p.ex., au Brésil).
- On assiste ainsi à une relative et progressive marginalisation de l'Afrique sur les plans commercial et financier.

I.3.3.2 Conclusions sur la troisième décennie de développement

24. La situation générale de l'Afrique va encore se détériorer dans les années 1980, tandis que sa population va poursuivre et accélérer sa croissance (augmentation de 78 % entre 1950 et 1970 ; et de 85 % entre 1970 et 1990), alors que les ressources de base (sol, eau, forêts et terres fertiles) se dégradent.

- Il y a aggravation de la situation dans deux secteurs majeurs :
 - * la non-satisfaction des besoins en vivres ; l'indifférence persistante pour les problèmes agricoles et le monde rural entraîne l'avilissement des systèmes de production traditionnels (6), l'accentuation des déficits alimentaires et des famines, et l'accroissement des importations de vivres ;
 - * la non-satisfaction des besoins en énergie [problèmes de la dendro-énergie et des combustibles fossiles].
- La dégradation des ressources de base (systèmes entretenant la vie) et les atteintes aux processus écologiques essentiels s'accroissent [atteintes à la capacité de la biosphère à régénérer et à produire des ressources naturelles, K_R].
- L'exode rural se poursuit. On observe une accentuation des déséquilibres villes/campagnes ; la croissance de la population urbaine en Afrique subsaharienne se présente comme suit :
 - 5,8 % de 1970 à 1980 ;
 - 5,9 % de 1980 à 1990.

25. Dans un rapport du PNUD (1990), on peut lire : « *Dans de nombreux pays d'Afrique et d'Amérique latine, les années 1980 ont été marquées sur le plan de l'accomplissement humain par une stagnation, voire une régression* ». On parle parfois de cette décennie comme de la « décennie perdue », ce qui risque d'occulter le fait que tel était aussi le cas des précédentes.

(5) Gélinas, *op. cit.*, p. 61.

(6) Cf. TGET, Tome I, Fascicule 3, *Mécanismes de la fertilité des sols tropicaux et rapports avec l'agriculture itinérante*.

I.3.4 Quatrième décennie de développement (1991-2000) [accentuation des difficultés de l'Afrique]

26. On en est actuellement à la quatrième décennie de développement. Elle se caractérise par cinq faits majeurs :

- 1° la lente accession de nombreux pays africains à la démocratie, favorisée par l'écroulement du bloc soviétique ;
- 2° la nécessité d'intégrer développement et environnement, suivant en cela les prescriptions de la CNUED (*Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement*, Rio de Janeiro, 1992) ;
- 3° la nécessité de s'orienter dans la voie d'un développement écologiquement viable, durable et humain ;
- 4° l'endettement de l'Afrique ;
- 5° la mainmise de firmes multinationales et l'emprise de groupes divers sur les terres des ruraux (voir, en annexe 3 de ce chapitre, le cas des Boers sud-africains).

27. Il s'agit d'être particulièrement vigilant, ici, car il semble se préparer une nouvelle mainmise de l'Occident sur les pays en développement dont les grands perdants pourraient bien être, à nouveau, les petits producteurs. Il est apparu de plus en plus que l'aide au développement est essentiellement bénéfique aux pays donateurs : « *Combien d'entreprises canadiennes sont redevables à l'ACDI et à la Banque mondiale de leur survie ?* », écrit Gélinas (7). À la question de savoir « *à quoi sert l'aide étrangère* », le président Kennedy répondait : aux intérêts économiques, politiques et militaires des puissances « donatrices » (8).

- La CNUED (Rio de Janeiro, juin 1992) a conçu l'*Agenda 21* qui propose une stratégie d'actions pour le XXI^e siècle, mais celle-ci ne semble pas en voie d'être appliquée.
- La réduction de l'aide à l'Afrique, au profit des pays de l'Est, s'accroît. Peut-on encore faire de l'argent avec l'Afrique ? Le marasme généralisé que connaît le monde occidental (crise de l'emploi, chômage, exclusion, perturbations sociales, etc.) contribue à accentuer un certain désintérêt pour l'Afrique.
- Comme nous le noterons dans la troisième étude de cas (cf. Annexe 3), les projets des Boers sud-africains, dans certains pays du sud du continent africain (Angola, Mozambique, etc.), vont tout à fait à l'encontre du développement.

De son côté, Wade (9) note que c'est grâce à une véritable protection de leurs économies agricoles que bon nombre de pays d'Europe ont pu se développer et participer, d'une manière décisive, à l'expansion remarquable de leurs économies. Tel a aussi été le cas du Japon et de la Chine (cf. annexe 1).

I.4 Conclusions sur les décennies de développement

28. Stéphane Hessel résume les constats établis ci-dessus de la façon suivante : « *Les premières stratégies internationales de développement ont été marquées par un cinglant échec dont témoigne la dégradation continue de la situation économique et sociale des pays du tiers-monde, Qu'il s'agisse de l'échec des stratégies d'industrialisation, qu'il s'agisse du déclin de l'autonomie alimentaire ou plus encore de l'extension de la désertification, de l'analphabétisme ou de la famine. Autant de problèmes qui remettent en cause les stratégies et les formes d'aide traditionnelles au développement* (10). »

29. Ce qui a, hélas, progressé, au cours des trois premières décennies de développement, c'est :

- la désertification (au rythme de 100.000 à 160.000 km²/an) ;

(7) Gélinas, *op. cit.*, p. 74.

(8) Gélinas, *ibid.*, 75.

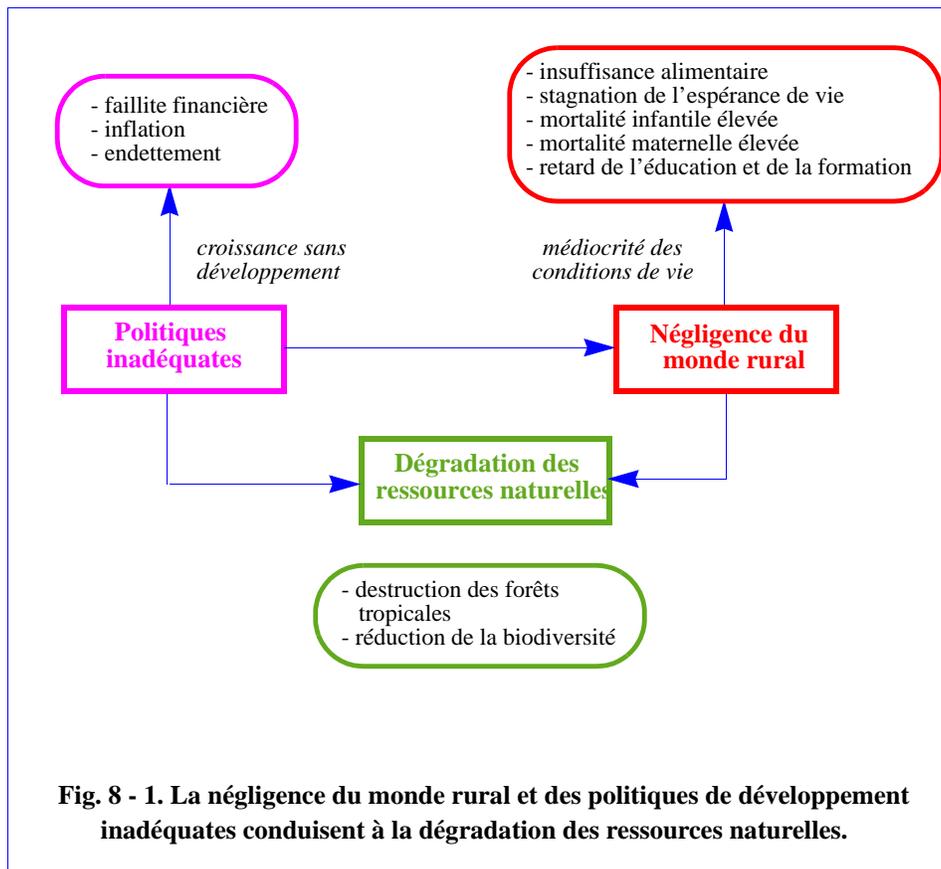
(9) Abdoulaye Wade, *L'Afrique et la globalisation*. Quelle mondialisation ? Académie universelle des cultures, Grasset, 2001, pp. 15-19 ; cf. p. 18.

(10) Stéphane Hessel. *Futuribles*, 1984

- l'endettement (800 milliards en 1984 ; plus de 2.000 milliards aujourd'hui) ;
- la faim qui affecte plus de 700 millions de personnes ;
- l'urbanisation sauvage ; 16 villes de plus de 5 millions dans les pays en développement, en 1980 ; 45, prévues en l'an 2000 ;
- le détournement des ressources vers l'armement (près de 1.000 milliards de dollars).

Les illusions des années « 1960 » ont été radicalement dissipées.

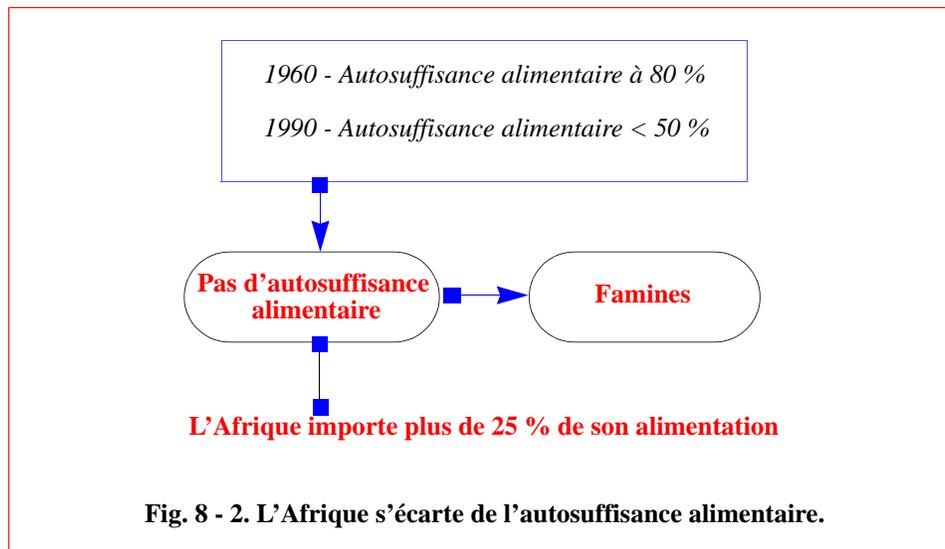
30. La négligence vis-à-vis du monde rural, le désintéret pour l'agriculture, en particulier vivrière, des politiques de développement inadéquates — sectorielles — et de lourdes erreurs d'appréciation dans le choix des stratégies de développement ont eu des conséquences graves sur l'équilibre biophysique. La dégradation des ressources naturelles a marqué de nombreuses régions africaines, souvent de manière irréversible (fig. 8 - 1). Les forêts tropicales en particulier ont payé un lourd tribut à ce développement aléatoire. Or, comme nous l'avons mentionné à plusieurs reprises, le développement, en régions tropicales, bien plus qu'ailleurs, a pour condition primordiale le maintien de la qualité de l'environnement biophysique (cf. fig. I - 1), du fait que ce milieu manifeste une grande fragilité dès lors qu'il est mal géré : il ne s'accommode pas d'une gestion anarchique.



II. CAUSES DE LA CRISE AGRICOLE ET IMPACTS SUR LE DÉVELOPPEMENT AFRICAIN

Introduction

31. Le problème agricole de l'Afrique tire en grande partie son origine des options stratégiques qui ont été retenues pour le développement en général (cf. *supra*). L'agriculture africaine et, bien plus encore, le monde rural ont été pendant longtemps le parent pauvre du développement, aussi bien à l'époque coloniale qu'après l'indépendance. La figure 8 - 2 met en évidence le déséquilibre alimentaire induit par l'adoption de politiques inadéquates. Les efforts en faveur du monde rural ont été insuffisants, mal répartis et inappropriés. L'une des conséquences les plus graves a été d'accélérer le changement dans le mode de consommation, et il risque maintenant d'être difficile de revenir en arrière. La figure 8 - 2 montre que l'Afrique s'écarte de l'autosuffisance alimentaire qui résulte de la distorsion entre le développement des cultures d'exportation et celui des cultures de rente.



II.1 L'agriculture : le parent pauvre du développement

II.1.1 Désintérêt pour l'agriculture et le développement rural

32. Les stratégies de développement de beaucoup de pays africains ont privilégié l'industrialisation et les villes, de sorte que l'agriculture et le monde rural ont été privés des ressources financières et administratives ainsi que du soutien politique auxquels ils pouvaient légitimement prétendre compte tenu de leur importance économique. Ce déséquilibre en faveur des citadins a des causes politiques profondes (fig. 8 - 3) ; il est un formidable obstacle auquel il est devenu urgent de s'attaquer si l'on veut enfin promouvoir le développement rural. La communauté internationale des donateurs porte une part de responsabilité dans cette distorsion des politiques, car, dans le passé, elle a privilégié l'industrialisation et les projets à forte intensité de capital.

33. Beaucoup de pays ont adopté une stratégie qui a rendu les termes de l'échange, très défavorables au

secteur rural. À cause de la surévaluation des monnaies, les aliments et autres produits importés ont souvent coûté moins cher que les produits locaux, mais cette situation est purement artificielle, et les politiques de prix ont souvent été critiquées pour ne pas avoir réussi à stimuler la production nationale.

II.1.2 Politiques de prix

34. Dans les années 1950, plus précisément en 1954, grâce à la « Loi 480 : des vivres pour la paix », les États-Unis, bientôt imités par le Canada et la plupart des pays développés, ont commencé à liquider d'énormes surplus de denrées alimentaires, ce qui a eu pour conséquence de décourager la production locale

35. Pour les cultures d'exportation, les politiques de prix, durant la période 1969/71-1981/83, ont été nettement moins favorables aux agriculteurs en Afrique que dans les autres régions en développement : les prix à la production des produits agricoles d'exportation ont diminué, en valeur réelle, de 17 % en Afrique, alors qu'ils ont augmenté de 3 % au Proche-Orient, de 11 % en Asie et de 17 % en Amérique latine. Cette baisse était due davantage aux politiques suivies par les pays africains qu'au fléchissement des cours mondiaux.

- Les prix à la production sont restés relativement défavorables par rapport aux cours mondiaux, même après l'effondrement de ceux-ci au début des années 1980. En 1981-83, les cours internationaux étaient en hausse de quelque 16 % par rapport à 1969-71 alors que les prix à la production accusaient une baisse de 17%.

II.1.3 Transport

36. Il n'y a pas que les prix qui font obstacle au développement agricole. En matière de transport, les infrastructures ont surtout été conçues pour répondre aux besoins des villes principales, au détriment des campagnes. Le ravitaillement des villes étant un impératif politique, les pouvoirs publics se sont intéressés surtout aux agriculteurs, capables de produire des excédents, faciles à transporter jusqu'aux centres urbains, tandis qu'ils ont eu tendance à négliger les petits paysans isolés.

II.1.4 Distorsion des stratégies de développement en faveur des villes

37. La différence existant entre la contribution de l'agriculture aux recettes de l'État, et sa part dans les dépenses publiques fait très bien ressortir la distorsion des stratégies de développement (fig. 8 - 3). La taxation des exportations a été l'élément le plus important de la fiscalité agricole dans les pays africains et, dans certains d'entre eux, elle est, depuis de longues années, l'une des principales sources des recettes publiques. Elle a souvent été très lourde, faute pour les gouvernements de pouvoir accroître leurs autres recettes. Cette taxation n'est pas un problème en soi et, dans les pays où l'agriculture occupe une grande place dans l'économie, il est naturel que la fiscalité pèse assez lourdement sur les exportations agricoles. Elle devient un problème lorsqu'elle pénalise l'agriculture en réduisant les ressources disponibles pour l'investissement dans ce secteur ou en décourageant les agriculteurs qui voudraient améliorer leur productivité ; tel a bien été le cas en Afrique.

38. Les stratégies de développement, adoptées dans le passé par les pays africains, se sont soldées par une augmentation plus rapide du flux des ressources publiques *vers d'autres secteurs* que vers l'agriculture. Cela peut expliquer la faible part actuelle de l'agriculture dans les dépenses publiques. Les dépenses publiques, consacrées par les pays africains à l'agriculture, en prélevant sur leurs ressources propres, ont diminué en valeur réelle. Ces dépenses étaient déjà très faibles ; en 1978, par exemple, la part des dépenses publiques consacrées à l'agriculture dans les plans nationaux n'était que de 9 % en Afrique, contre plus de 30 % pour les services publics généraux (y compris la défense), 15 % pour l'enseignement et 12 % pour les services économiques.

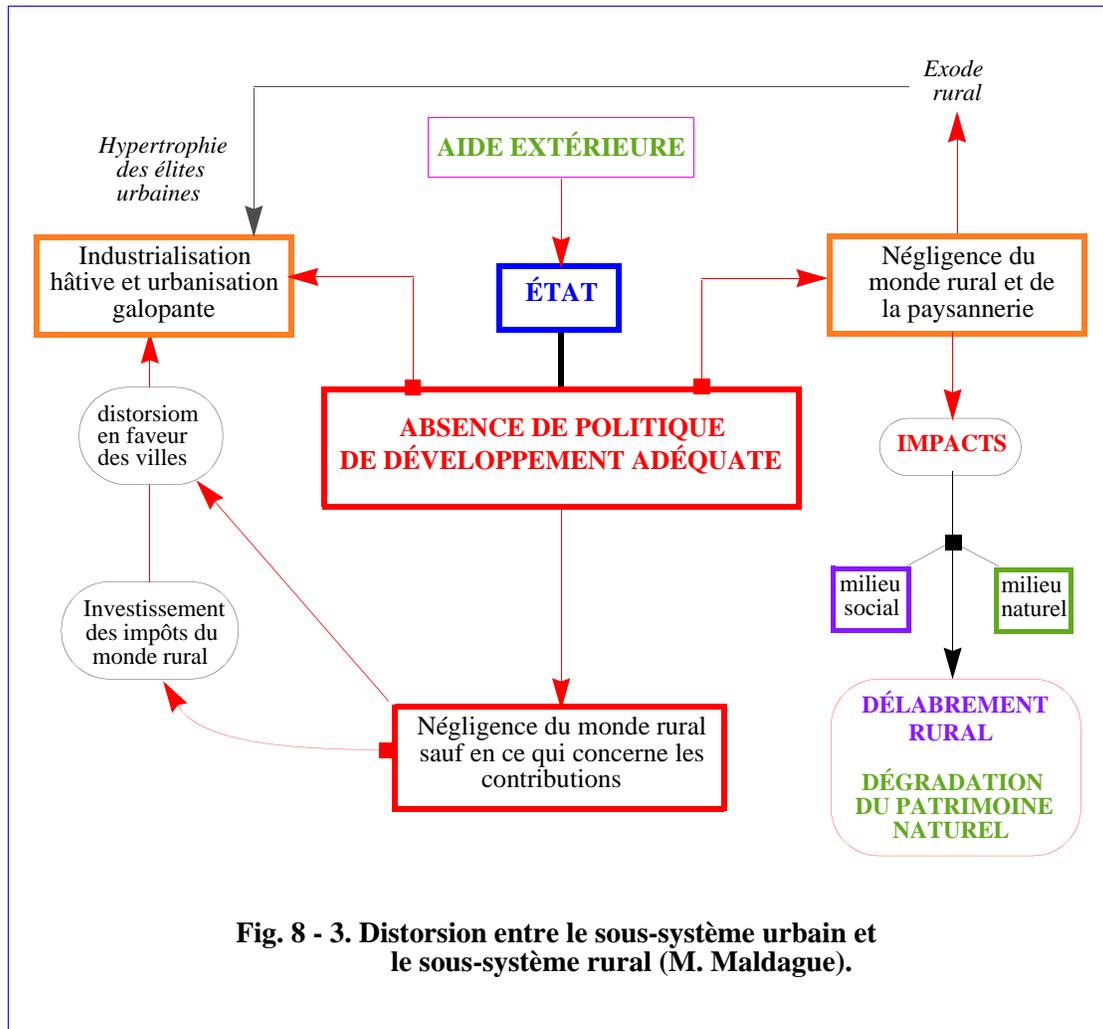


Fig. 8 - 3. Distorsion entre le sous-système urbain et le sous-système rural (M. Maldague).

39. Dans le secteur agricole, les dépenses de fonctionnement ont davantage souffert que les dépenses d'équipement. De 1978 à 1982, les dépenses d'équipement agricole, inscrites dans les plans, ont augmenté (en dollars de 1978) de 2,3 % en Afrique — contre 10,5 % dans la région de l'Asie et du Pacifique, et 6 % en Amérique latine — tandis que les dépenses de fonctionnement sont restées pratiquement inchangées. Étant donné que les donateurs étrangers ont beaucoup contribué aux dépenses d'équipement, on peut conclure que les dépenses nationales en faveur de l'agriculture ont probablement diminué dans nombre de pays africains.

II.2 Transformation de la structure de consommation

40. La distorsion des politiques en faveur des villes n'a pas seulement découragé la production agricole locale, mais elle a aussi réduit la demande de produits locaux, par opposition aux produits étrangers — tendance qui risque d'être plus difficile à inverser. Les *goûts* des consommateurs ont beaucoup évolué, au profit d'aliments transformés et « nouveaux » tels que le pain et, dans certains cas, le riz et le lait, qui sont souvent en grande partie importés.

41. Cette évolution tient pour une part à l'élévation du niveau de vie des citoyens et à la commodité d'emploi des nouveaux produits. Elle tient aussi (souvent même) au fait qu'ils coûtent moins cher que les aliments locaux, auquel cas elle n'est pas forcément une mauvaise chose.

- Si un pays a un avantage comparatif à produire lui-même ces nouveaux aliments ou à continuer à en importer, afin de pouvoir axer tous ses efforts sur la production d'autres produits agricoles, l'évolution des structures de la consommation peut être parfaitement compatible avec l'autodépendance alimentaire.
- Il y a danger, et tel est bien le cas de l'Afrique, si cette évolution de la consommation est trop rapide pour que les agriculteurs locaux puissent répondre à la demande ; elle est également dangereuse lorsque les nouveaux aliments ne peuvent pas être produits dans le pays, ou lorsque le coût des importations augmente ou encore que les recettes d'exportation diminuent. Ces dangers s'aggravent si l'évolution des structures de la consommation est encouragée artificiellement par les pouvoirs publics.

42. Le remplacement des aliments locaux par le *blé* et le *riz* s'explique par la commodité d'emploi de ces produits et par l'élévation du niveau de vie, mais l'État a aussi contribué à l'accélérer dans beaucoup de pays africains. On constate, en Afrique occidentale, que la consommation de blé et de riz s'accroît beaucoup plus vite que celle des autres céréales, au fur et à mesure que le revenu augmente. La prospérité relative des citoyens résulte de la distorsion des politiques en faveur des villes, mais les gouvernements ont, en outre, encouragé l'évolution des goûts en maintenant le prix du riz et du blé à un niveau relativement bas par rapport à celui des céréales locales. La cause principale est que l'État subventionne les prix du blé et du riz à la fois directement et par la surévaluation de la monnaie. Le rapport de prix entre le riz usiné et le sorgho est en gros de 3:1 sur le marché mondial. En Afrique occidentale, il se situe généralement entre 1,3:1 et 2,3:1. Il en est de même pour la farine de blé. En 1982, elle se vendait à peu près au même prix que le maïs, au Nigéria et en Côte d'Ivoire, alors qu'elle coûtait 2 à 2,5 fois plus cher dans tous les pays en développement qui ont des politiques de libre-échange.

- Il en est résulté que les *importations* de ces produits (blé et riz) ont beaucoup augmenté en Afrique. Celles de blé se sont accrues de 248 %, de 1969-71 à 1982-84. En Afrique occidentale, les importations nettes de blé ont quadruplé pendant cette période, c'est-à-dire qu'elles ont augmenté en moyenne de 11 % environ par an. Dans le même temps, les importations nettes de riz se sont accrues à un rythme moyen de près de 18 % par an ; en valeurs réelles, les importations africaines de produits laitiers ont augmenté de plus de 200 %.

43. Une autre raison de l'augmentation rapide des importations d'aliments nouveaux s'explique par le fait que ces produits sont bon marché, même lorsqu'ils ne sont pas subventionnés par les gouvernements africains, à la fois parce que les cours mondiaux sont déprimés, que certaines exportations sont subventionnées, et parce que les importations se composent pour une part d'aide alimentaire.

44. Ici aussi, il faut distinguer entre les changements qui sont compatibles avec l'autodépendance alimentaire et ceux qui ne le sont pas. Si les prix des importations reflètent la tendance à long terme, il peut être souhaitable que les importations augmentent. Si tel n'est pas le cas, il est dangereux de favoriser des habitudes de consommation qui obligeront le pays à continuer à importer quand les prix augmenteront. Les cours mondiaux des céréales et des produits laitiers ont eu tendance à baisser, ces dernières années, à cause d'une augmentation du volume des exportations due, dans une large mesure, à la politique de subvention à la production des pays développés et à l'accroissement de leurs exportations.

45. Les politiques d'aide alimentaire des pays industrialisés ont aussi favorisé l'évolution des goûts, car elles font une grande place au blé et aux produits laitiers. Les aliments de base africains, comme le sorgho, le maïs blanc et le mil, sont beaucoup moins courants dans l'aide alimentaire.

46. Rien ne dit que les cours n'augmenteront pas ni que l'aide alimentaire se maintiendra toujours à son niveau actuel. La croissance des exportations est due en partie, non à des avantages comparatifs, mais à une politique délibérée des pays industrialisés qui les a conduits à exporter de gros volumes à des prix inférieurs aux coûts de production. Ces politiques, responsables de la faiblesse des cours mondiaux et de l'abondance relative de l'aide alimentaire, pourraient fort bien changer. En conséquence, l'approvisionnement de l'Afrique est tributaire d'événements qui se produisent hors de cette région et sur lesquels les gouvernements africains n'ont aucun contrôle.

II.3 Répartition inégale du soutien à l'agriculture

II.3.1 Vue d'ensemble

47. Dans la plupart des pays, ce sont tous les sous-secteurs agricoles qui ont reçu un appui insuffisant, mais certains ont été plus négligés que d'autres. C'est le cas notamment des ménages de petits agriculteurs et de ceux ayant une femme à leur tête.

Dans certains pays, le sous-secteur vivrier a aussi été négligé. Le débat sur le choix entre cultures d'exportation et cultures vivrières débouche, d'une certaine manière, sur une impasse. Il est plus utile de déterminer les rapports entre les deux, et les impacts différents des politiques suivies en la matière.

48. L'agriculture, axée sur l'exportation, et la production vivrière, destinée à la consommation locale, n'ont pas de raison d'être obligatoirement en concurrence directe. Les cultures vivrières ont pu être soustraites à certaines des conséquences négatives de la distorsion des politiques en faveur des villes, qui ont frappé les cultures d'exportation, généralement plus taxées que les cultures vivrières. Les systèmes d'approvisionnement en facteurs de production et de commercialisation, mis en place pour les cultures d'exportation, peuvent également servir pour les cultures vivrières.

II.3.2 Recherche

49. Malgré la complémentarité des deux sous-secteurs, il est un domaine dans lequel les cultures vivrières ont été très négligées, aussi bien en termes relatifs qu'en termes absolus : il s'agit de la *recherche*. La recherche agronomique a eu tendance, en Afrique, à se concentrer sur les cultures d'exportation plutôt que sur les aliments consommés, localement et par les pauvres. En général, le déséquilibre dans ce domaine est beaucoup plus marqué en Afrique qu'en Asie ou même en Amérique latine. En 1984, par exemple, seuls 7% des agronomes travaillant en Afrique sub-saharienne se consacraient spécifiquement au sorgho et au mil, qui entraient pour 41 % dans la production de céréales.

II.3.3 Accès au crédit

50. Ce sont les gros exploitants qui ont le plus profité du *crédit* et des *services de vulgarisation*, malgré des politiques nationales, officiellement axées sur les petits paysans. Des études menées par la FAO ont montré que ces derniers n'ont souvent reçu qu'une toute petite part du crédit. Les organismes de crédit jugent en effet moins risqué et moins coûteux de prêter de l'argent aux gros exploitants. Le régime foncier coutumier rend l'accès au crédit encore plus difficile pour les petits paysans, car, dans ce cas, leurs terres ne peuvent pas leur servir de garantie.

II.3.4 Services de vulgarisation

51. De même, les services de vulgarisation tendent à s'occuper surtout des gros exploitants, car, pour des raisons à la fois de structures et de ressources, il est difficile aux vulgarisateurs d'atteindre les petits paysans. Les agricultrices sont particulièrement défavorisées sur le plan de la vulgarisation.

II.4 Interventions inappropriées

II.4.1 Surcentralisation

52. Enfin, les stratégies de développement ont eu tendance à aggraver les problèmes de l'agriculture par des modes d'intervention erronés. La « *surcentralisation* » du développement agricole fait pendant à la

distorsion des politiques en faveur des villes. Au lieu de s'appuyer sur des structures et des organisations locales, l'État a cherché à imposer d'en haut des solutions toutes faites.

53. Parmi les interventions inappropriées les plus courantes, on peut citer : les programmes non viables de colonisation agraire ; les essais infructueux de réforme foncière ; et les systèmes inadéquats de production et de formation.

- Plusieurs gouvernements se sont lancés dans des *programmes de colonisation agraire*. Peu de ces systèmes sont devenus autodépendants.
- Beaucoup de gouvernements ont jugé que le droit foncier coutumier était un obstacle au développement agricole. Des lois ont donc été promulguées pour privatiser la propriété de la terre. On espérait que cela encouragerait les agriculteurs à investir et à produire plus, et faciliterait en outre l'accès au crédit. Dans la plupart des cas, ces lois n'ont pas eu les résultats escomptés, car on s'est heurté à des problèmes économiques, sociaux et administratifs. En outre, la coexistence de deux systèmes différents a entraîné une certaine confusion. Lorsque la privatisation des terres a eu lieu sur une grande échelle — comme au Kenya, par exemple —, elle s'est traduite par une augmentation très nette des investissements dans l'agriculture et le développement. Toutefois, la pression démographique, ainsi que l'absence d'autres possibilités d'emploi, ont accéléré le morcellement des exploitations privées à un point tel que celles-ci n'ont plus eu une taille rentable.
- De même, les *modèles importés de production* — par exemple, l'utilisation collective des terres ou les fermes d'État — ont en général abouti à un échec. Parfois, ils se sont accompagnés d'un regroupement, obligatoire et imposé, des agriculteurs dans des villages, afin de centraliser les services sociaux. Les déplacements de population et la désorganisation des systèmes traditionnels de production que cela a entraînés ont eu des conséquences économiques et sociales très néfastes pour les ruraux.

II.4.2 Enseignement et formation agricoles

54. Les politiques d'enseignement et de formation agricoles ont souvent omis de tenir compte des besoins et de la situation des ruraux. La plupart des pays ont suivi des modèles, importés des pays industrialisés, de sorte qu'il y a une abondance relative de cadres mais que l'on manque de techniciens de niveau intermédiaire. Les programmes d'enseignement primaire et secondaire tendent à aggraver les problèmes de chômage et à provoquer une désorganisation sociale et économique dans les campagnes, ce qui contribue à l'exode rural.

II.4.3 Politiques de commercialisation

55. Par ailleurs, les politiques de commercialisation ont été souvent préjudiciables à l'agriculture. Dans beaucoup de pays, la commercialisation est un monopole d'État. Il est prouvé que les coûts de la commercialisation représentent une plus grande part des prix à la consommation en Afrique, p.ex., qu'en Asie.

II.4.4 Aide extérieure au développement

56. Malgré les montants élevés de l'aide extérieure au développement, l'Afrique n'a pas été en mesure de résoudre ses problèmes les plus aigus. Qui plus est, cette aide, souvent mal attribuée, a contribué à l'endettement du continent et a engendré une série d'effets pervers (voir fig. 8 - 4).

III. SITUATION ACTUELLE

III.1 Dégradation des terres

57. La terre est la ressource critique et la base des moyens d'existence de la plupart des habitants de l'Afrique. L'agriculture représente environ 40 % du PIB du continent et emploie plus de 60 % de la population active (11).

58. La dégradation des terres est un problème grave, dans toute l'Afrique, car elle menace la survie physique et économique du continent. Les principales questions à ce sujet sont les suivantes :

- l'aggravation de l'érosion des sols ;
- la baisse de la fertilité, la salinisation et le compactage du sol ;
- la pollution agrochimique ;
- la désertification.

On estime que 500 millions d'hectares (5 millions de km²) de terres sont touchées par la dégradation des sols, depuis 1950, et jusqu'à 65 % des terres arables(12).

59. L'érosion des sols — qui suit généralement la destruction du couvert (forestier, p.ex.) — affecte d'autres secteurs de l'économie telles que la production d'énergie et l'alimentation en eau. Dans un continent, où un trop grand nombre de personnes sont, dès à présent, mal nourries, les rendements des cultures risquent d'être réduits de 50 % d'ici 40 ans, si la dégradation des terres cultivées continue au rythme actuel.

60. Les sécheresses, qui reviennent régulièrement, sont un important facteur de dégradation des terres cultivées et des terrains de parcours, dans beaucoup de régions du continent africain. Dégradation des terres et sécheresse sont deux phénomènes liés entre eux. On sait, en effet, qu'un sol sec est plus vulnérable aux facteurs érosifs ; *a contrario*, la couverture du sol le met à l'abri de l'érosion. Il convient d'appliquer, dans ces questions, les règles de gestion intégrée des bassins versants(13).

61. Dans beaucoup de pays, c'est la combinaison de plusieurs facteurs qui explique la baisse de la productivité des terres de parcours, la chute des rendements des cultures et la réduction de l'alimentation en eau. Citons : la distribution inéquitable des terres ; les mauvaises pratiques culturales ; un régime foncier inadéquat et des modes de propriété, inadaptés et défavorables. Il est des pratiques coutumières qui n'encouragent guère ou même pas du tout la conservation du sol, ce qui explique sa mauvaise gestion et sa dégradation.

62. En Afrique occidentale et centrale, la conjugaison de l'accroissement rapide de la population, de mauvaises pratiques agricoles — telles que les cultures itinérantes et la suppression de la jachère —, la variabilité des conditions météorologiques, la persistance de la sécheresse et le surpâturage sont les principales causes de la dégradation des sols(14).

(11) Banque mondiale, 1998. In : PNUE, *L'avenir de l'environnement mondial*, 1999 ; cf. p. 54.

(12) *Ibid.*, p. 55.

(13) Cf. M. Maldague, TGET, tome II, fasc. 29 : *Notion de bassin versant. Règles de gestion intégrée. Ouvrages de contrôle de l'érosion. Barrages. Correction de ravinements et de ravins. Stabilisation des terres. Contrôle des écoulements. Ouvrages de franchissement.*

(14) Banque mondiale, *op. cit.*, p. 56.

III.2 Impact sur la sécurité alimentaire et la nutrition

63. La dégradation des sols est le principal facteur qui limite à 2 % l'augmentation annuelle moyenne de la production alimentaire en Afrique. Ce taux étant bien inférieur au taux d'accroissement moyen de la population, la production d'aliments par habitant diminue, et la sécurité alimentaire, aussi bien nationale qu'au niveau des ménages, est compromise dans beaucoup de pays.

D'autres facteurs réduisent le taux de couverture des besoins alimentaires et donc la sécurité alimentaire : les ravageurs et les maladies des plantes, les pratiques défectueuses de production et de stockage des aliments, l'emploi de techniques inadéquates de transformation des aliments, la guerre civile et la position subalterne des femmes, qui produisent pourtant la plus grande partie de l'alimentation. « À moins que des mesures de préservation [conservation] des sols et de gestion des bassins versants ne soient prises d'urgence, l'insécurité alimentaire risque de devenir, aux niveaux local, national et régional, un problème critique. »(15)

Impact sur la nutrition

64. Du fait de la diminution de la sécurité alimentaire, le nombre de personnes mal nourries, en Afrique, a pratiquement doublé, passant de 100 millions à la fin des années 1960, à près de 200 millions en 1995. Les projections indiquent que la région ne pourra nourrir que 40 % de sa population en 2025(16).

III.3 Potentiel agricole de l'Afrique et observations conséquentes

65. Pourtant, souligne le PNUE (1999), le potentiel agricole du continent africain demeure pour l'essentiel non mis en valeur. On estime à 632 millions d'hectares (6,32 millions km²) la superficie arable de l'Afrique, mais 179 millions d'hectares (1,79 millions km²) seulement sont effectivement cultivés(17). Une observation s'impose, ici : combien de ces terres, potentiellement agricoles, peuvent-elles supporter une agriculture durable ? À quel prix ? Ces terres, à soi-disant potentiel agricole, sont-elles prélevées sur les superficies forestières ? La plus grande prudence s'impose ici dans un contexte(18), le continent africain, où les sols sont très fragiles, et l'agriculture, le plus souvent, extensive.

Plus de 246 millions d'hectares (2,46 millions de km²) de ces terres arables, non encore cultivées, soit près de 40 % du total qui reste dans la région, se trouvent dans trois pays, la République Démocratique du Congo, le Nigeria et le Soudan.

66. Considérant le cas de la République Démocratique du Congo, on peut se demander où l'on trouverait un tel potentiel de terres arables, si ce n'est en transformant la forêt en emblavures, avec tous les risques que cela entraînerait et la menace de ruiner les sols. La plus grande prudence s'impose. Qui plus est, dans le même rapport du PNUE, à la même page(19), on peut lire, sous la rubrique forêts : « *Les forêts africaines sont menacées par un ensemble de facteurs, notamment l'expansion de la production agricole (...)* ». Sur la base du document du PNUE et de sa référence à la FAO, on est justifié de faire état du manque de précision et de cohérence, mis dans l'examen d'une question d'une telle importance.

(15) PNUE, *L'avenir de l'environnement mondial*, 1999 ; cf. pp. 56-57.

(16) Nana-Sinkam, 1995. In : PNUE, 1999, *op. cit.*, p. 57.

(17) FAOSTAT, 1997. In : PNUE, 1999, *op. cit.*, p. 57.

(18) Cf. Tome I, fascicule 2 : *Bases biophysiques de l'environnement tropical*. - Fasc. 3 : *Mécanisme de la fertilité des sols tropicaux et rapports avec l'agriculture itinérante*.

(19) PNUE, 1999. *Ibid.*, p. 57.

IV. CONCLUSIONS

IV.1 Bref rappel des décennies de développement

67. En guise de bref rappel, les différentes décennies du développement, peuvent être caractérisées comme suit :

- la première (1961-1970) : l'assistance ;
- la deuxième (1971-1980) : le mercantilisme ;
- la troisième (1981-1990) : la stagnation ;
- la quatrième (1991-2000) : la marginalisation
- depuis 2000, on se situe dans le contexte d'une mondialisation inappropriée pour les pays en développement.

68. En réalité, on pourrait soutenir la thèse que le développement de l'Afrique n'a pratiquement pas commencé sur des bases valables.

À preuve :

- les désastres biophysiques ; les options erronées des précédentes décennies de développement ont conduit à une impasse de nature biophysique : la dégradation grave de la qualité de l'environnement biophysique ; la destruction des ressources naturelles et des écosystèmes ; les érosions et la désertification ;
- la destructuration du tissu social ; la destruction des mentalités avec l'apparition de la « mentalité d'assisté » ; l'inertie aux idées nouvelles ; l'analphabétisme ;
- l'instabilité politique grandissante ; la cupidité des entreprises privées et des bureaux d'études étrangers ; une mondialisation inappropriée ;
- l'aide au développement mal orientée ; nombre de dirigeants du Sud, mal au fait de la situation et mal conseillés.

69. De ces erreurs, résultent que des centaines de millions d'êtres humains, démunis, luttent quotidiennement pour leur survie et ne sont pas en mesure de satisfaire leurs besoins essentiels.

70. Les causes profondes de cette situation se trouvent dans les théories inappropriées qui, empruntées à l'Occident, ont été appliquées au développement. Elles ont fait le jeu des « développeurs » chez qui dominaient simultanément et se renforçaient mutuellement l'appât du gain et le vide conceptuel.

IV.2 Caractères de la crise africaine

71. L'Afrique, en particulier, connaît une crise dont les caractères majeurs sont indiqués plus bas. Si, comme le note le PNUD(20), « *La pauvreté, en Afrique, est à la fois une cause et une conséquence de la dégradation accélérée des sols et de la baisse de la productivité agricole* », il ne faut pas perdre de vue que cette pauvreté est la résultante d'un grand nombre de facteurs qui convergent essentiellement vers une cause première, fondamentale, à savoir l'approche inadéquate de la gestion des ressources et des territoires africains, durant quatre décennies de « développement » (de 1960 à 2000) ; on peut résumer, comme suit, les caractères de cette crise :

1° La double crise de l'environnement et du développement en Afrique, et l'impasse qui en résulte, sont les conséquences des erreurs de jugement et des options inappropriées qui ont marqué les décennies de développement. Non seulement, le développement n'a pratiquement pas démarré, mais la dégradation de l'environnement biophysique a pris, elle, des dimensions inquiétantes sous la pression d'une démographie

(20) *Ibid.*, p. 57.

galopante et du manque de gestion rationnelle des ressources.

2° La crise africaine, comme celle des pays du Sud en général, se caractérise par d'énormes volants d'inertie : population très importante et en forte croissance ; énormité des besoins à satisfaire.

3° Les « élites » ne semblent pas avoir été en mesure de trouver un style de développement, spécifique, endogène, correspondant à la culture propre de l'Afrique. Certains ont relevé, parmi divers effets pervers de l'aide (fig. 8 - 4), l'apparition, chez beaucoup, d'une mentalité d'assisté.

4° La pénétration des idées nouvelles [*i.e.*, une nouvelle approche du développement] est marquée par une grande inertie. Pourquoi d'ailleurs chercher à modifier une situation qui est avantageuse à ceux qui profitent de l'aide et à leurs mandants ?

5° Doit encore être mentionnée, la cupidité des entreprises privées et des bureaux d'études étrangers. Les retards des pays africains constituent une mine financière pour les bureaux conseils et les firmes multinationales du Nord qui s'empressent de solliciter et de recevoir, de la part de bailleurs internationaux, des fonds destinés à l'aide au développement.

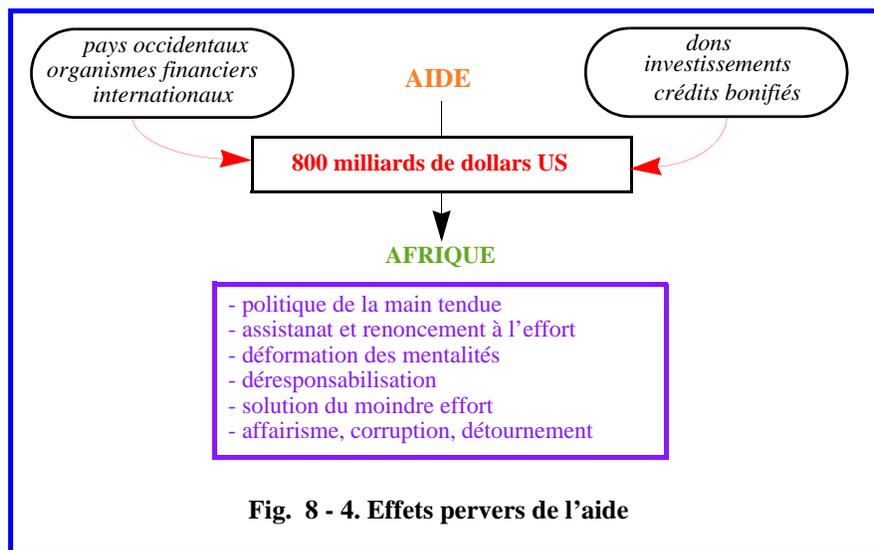


Fig. 8 - 4. Effets pervers de l'aide

Ce nouveau « *commerce triangulaire* » est très avantageux pour ces intervenants, mais particulièrement pernicieux pour les pays qui sont l'objet de ces manœuvres, car les stratégies suivies sont totalement inappropriées. Or, c'est cette tendance qui se dessine et qui risque de devenir le mode de développement de l'avenir. Il y a lieu de dénoncer cette nouvelle façon de tirer profit du marasme de l'Afrique, car elle est plus insidieuse encore que ce que l'on a vu depuis 35 ans, et elle risque de poursuivre la déstabilisation des communautés rurales du continent africain et la dégradation de ses ressources naturelles (cf. *infra*, la troisième étude de cas).

6° L'aide au développement est mal organisée. Elle prend, trop souvent, la forme d'un saupoudrage d'actions ponctuelles, souvent sans lendemain, et à effet déstabilisateur ; de surcroît, elle est très chère et son rendement, souvent dérisoire.

7° Nombre de dirigeants du Sud sont mal au fait de la situation ; ou bien, l'étant, ils préfèrent se satisfaire d'un système qui leur procure des avantages.

8° Il y a aussi l'incompétence de nombreux « expatriés » (« experts », « consultants », etc.) qui cherchent

à profiter de rentes de situation.

9° Enfin, le dysfonctionnement des Nations Unies est pour beaucoup dans la situation que l'on observe en matière de développement. En 1993, Boutros Boutros Galhi, Secrétaire Général des Nations Unies, soulignait les faibles résultats du développement, prônait l'intégration dans les actions et souhaitait une réforme des Nations Unies. Il n'a pas été en mesure de modifier quoi que ce soit.

IV.3 Quelle stratégie de développement adopter ?

72. À travers ce dédale, formé aussi bien d'erreurs que d'apports bénéfiques, que peut-on dégager en matière de développement ?

Hypothèse de travail

73. Malgré les échecs des décennies de développement, la myopie de nombreux théoriciens et la faillite d'une multitude de projets, on peut faire l'hypothèse qu'il doit bien y avoir une voie qui permette d'apporter des solutions aux vrais problèmes. Pour réussir, là où se sont accumulés les échecs, ne suffirait-il pas d'aller à contre-courant de ce qui s'est fait jusqu'ici ?

À savoir :

- approche endogène plutôt que projets imposés de l'extérieur ;
- approche systémique plutôt que sectorielle ;
- approche participative, rapprochant le processus décisionnel de la base, plutôt qu'imposition d'idées venant du sommet de la pyramide décisionnelle ;
- projets de dimensions modestes plutôt que mise en place de lourdes machines bureaucratiques, rapidement sclérosées ;
- technologies appropriées plutôt que transfusion de techniques venant des pays industriels ;
- utilisation des ressources mésologiques locales plutôt que transferts de matériaux et de sources d'énergie venant de l'extérieur ;
- opérations à faible coût plutôt que gaspillage de fonds ;
- appui au monde rural plutôt que distorsion en faveur des citadins ;
- intégration de la dimension mésologique à tout plan et projet de développement ;
- appréhension du réel dans sa complexité et dans sa globalité plutôt que poursuite de l'approche réductionniste courante ;
- décentralisation au lieu de centralisation ;
- dimension éthique du développement (code moral d'action) plutôt recherche prééminente du profit.

Force est de constater que l'on retrouve, dans la démarche du *développement rural intégré*(21), l'ensemble des caractéristiques recherchées.

74. La vérification de cette hypothèse de travail a pu être faite à l'occasion d'une douzaine de stages de terrain dont il sera question plus loin lors de l'examen de la mise en œuvre de la stratégie de développement intégré (cf. Fasc. 15.)

(21) Cf. Fasc. 9, *Concept de développement rural intégré, Antécédents, justification, signification, portée.*

IV.4 Vers la recherche de solutions [éléments de la problématique]

75. On voit que l'essentiel reste à faire : *le vrai développement de l'Afrique*, fondé sur une approche nouvelle, la *stratégie systémique* appliquée à l'aménagement et au développement. Il faut observer que la tâche sera difficile, car, dans certains domaines, la perte de quatre ou cinq décennies de développement a aggravé la situation. De fait, le contexte est gravement marqué par la dégradation, à la fois biophysique et socio-culturelle — y inclus la détérioration des attitudes et des comportements, conséquences des précédentes décennies. À cela s'ajoute (cf. supra) la question démographique qui exacerbe l'application des solutions possibles. On voit qu'aucune voie simple n'existe *pour mettre un terme* à la faim, à la misère, à l'ignorance, à la pauvreté qui doit, de toute évidence, être l'objectif premier à poursuivre dans le développement. C'est un changement drastique d'approche, de méthodes, de stratégies et de tactiques qui s'impose de toute urgence. La figure 8 - 5 indique les principes de base de la stratégie que l'on devrait adopter.

76. Les aspects suivants doivent être pris en compte dans la recherche d'une solution au marasme des pays en développement, en particulier en Afrique (fig. 8 - 5) :

1° Les problèmes, étant complexes et intriqués, doivent être traités dans leur complexité, et leur solution implique l'intégration des actions. Il en résulte que le développement doit se construire sur une base intégrée, *i.e.*, dans un cadre où sont prises en compte toutes les composantes de celui-ci : il convient d'adopter, tant pour le monde rural qu'urbain, la stratégie du développement intégré, fondée sur *l'approche systémique*. C'est là, la seule voie valable. Il convient d'appréhender les problèmes et de les traiter dans leur *complexité* et leur globalité, avec des stratégies peu coûteuses, au ras du sol.

En vérité, il faut — enfin — faire ce qui aurait dû être fait dès la première décennie de développement, à savoir : développer le monde rural et viser le développement humain et durable.

PRINCIPES DE BASE DE LA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT À ADOPTER

1. Adopter une stratégie de développement intégré, **l'approche systémique**.
2. Reconnaître au paysan, au rural, **la place centrale** qui lui revient dans le développement de l'Afrique et promouvoir **l'approche participative**.
3. Améliorer les **conditions de vie en milieu rural**.
4. Mettre en place, en milieu rural, des **catalyseurs internes** (pouvoirs locaux).

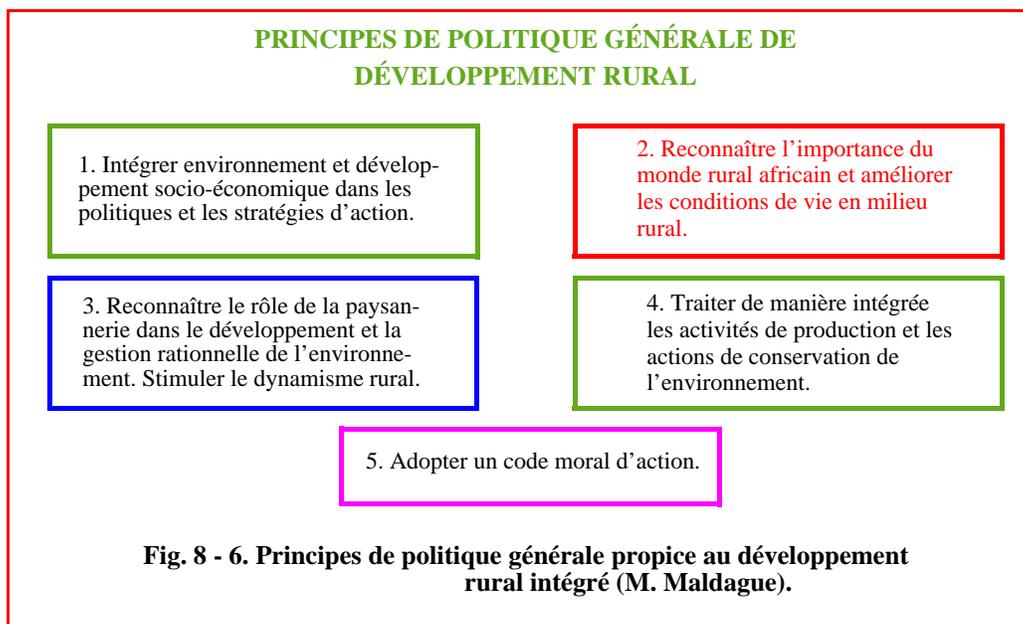
Fig. 8 - 5. Principes de base de la stratégie à adopter.

2° Le monde rural a été oublié ; il a fonctionné de façon aléatoire. Il convient que la situation soit améliorée, en appréhendant les villes et la campagne comme un système, à deux composantes, en interaction dynamique. Les actions se situent sur les plans suivants :

- la satisfaction des besoins essentiels (alimentaires ; énergétiques ; sanitaires ; éducatifs ; culturels ; etc.) ;
- l'amélioration de l'état de santé et la lutte contre les mortalités, infantile et maternelle ;
- l'approvisionnement en eau potable et en biens de première nécessité ;
- l'amélioration de l'environnement biophysique ;

- la satisfaction des besoins énergétiques, en mettant l'accent sur les énergies nouvelles et renouvelables(22) ;
- l'amélioration de la production agricole, *sensu lato* et de la productivité des sols ;
- l'aménagement intégré du territoire ;
- la gestion intégrée des terroirs ruraux ;
- l'amélioration des conditions de vie en milieu rural et urbain : réalisation d'un habitat de qualité ;
- la stimulation de la pénétration des technologies nouvelles.

3° Pour ce faire, il convient de mettre, enfin, l'accent sur le monde rural, trop longtemps délaissé, mais en le considérant dans ses relations avec le sous-système urbain. La figure 8 - 6 précise les principes de politique générale de développement rural qui s'imposent pour redresser la situation.



Dans ce contexte, les actions suivantes devraient être prises :

- bloquer l'exode rural grâce à des actions cohérentes, focalisées sur le redressement du milieu rural ;
- mettre en œuvre des stratégies de développement rural intégré, en insistant en particulier sur :
 - la volonté politique ;
 - la participation de la population ;
 - la décentralisation dans un contexte démocratique ;
 - l'équité dans l'utilisation des terres ;
 - la stimulation du dynamisme rural ;
- intervenir, suivant de nouvelles méthodes, afin de transformer les volants d'inertie actuels en sources d'énergie cinétique, profitable au développement.

77. Cela peut se faire en dynamisant les populations rurales, dans un contexte de décentralisation véritable (avec délégation de pouvoirs et de moyens, à des responsables locaux, démocratiquement élus), et en faisant appel, prioritairement, aux ressources locales. L'aide extérieure devrait s'inscrire dans ce contexte. Il convient en réalité de « rendre à la paysannerie la maîtrise de sa terre » (Pisani).

(22) Cf. *Séminaire sur l'énergie*, Congrès mondial sur la Nature, Amman (Jordanie). UICN, 2000.

Alors, « *Comment sortir de l'ornière ?* » demandait *Le Point* (4 juin 1990) à Zaki Laïdi. Et la réponse de ce dernier était simple : « *Cesser d'injecter de nouvelles aides et cesser de privilégier les groupes urbains (...) au détriment de la paysannerie.* » Mais ce n'est pas cette approche que l'on voit poindre.

78. Deux axes doivent être privilégiés :

1° d'une part, il convient de mettre l'accent sur les forces, le dynamisme, l'énergie de la population locale, c'est-à-dire travailler avec elle dans un *esprit de partenariat*, suivant une méthode appropriée, à savoir *l'approche systémique et participative* ;

2° d'autre part, il est essentiel de réviser en profondeur l'aide au développement, ce qui signifie qu'il convient de mettre un terme au « mercenariat » du développement ; celui-ci constitue un gouffre à dollars et induit une série d'effets pervers.

79. Mais ce qui complique les choses, c'est le contexte d'une mondialisation mal partie, où prédomine une fois de plus, l'appât du gain ; tout indique que s'insinue, de plus en plus ouvertement, un néo-capitalisme pervers qui n'offre aucune des conditions propices à l'enclenchement de l'autodéveloppement souhaité.

Hessel(23) écrit : « *L'essentiel reste à faire. Aucune voie simple n'a été dégagée pour mettre fin à la faim, à la misère et à l'ignorance.* »

Références

- Almeida-Topor, H. d', *L'Afrique au XX^e siècle*, Armand Colin, 1993, 366 p.
- Dumont, René, *L'Afrique noire est mal partie*, Paris, Le Seuil, éd. 1973, 256 p.
- FAO. L'agriculture africaine : les 25 prochaines années. Annexe 1 : dimensions socio-économiques et politiques. Rome, FAO, 34 p. ; voir pp. 15-22.
- Fiches PNUE-CIEM-MAIQ, 1988 (Édit. Michel Maldague). *La crise des stratégies de développement*.
- Gélinas, Jacques B., *Et si le Tiers Monde s'autofinçait. De l'endettement à l'épargne*, Montréal, Les éditions écosociété, 1994.
- Hessel, St. *In : Futuribles*, 1984.
- Pisani, E., *La main et l'outil. Le développement du Tiers-Monde et de l'Europe*, Paris, Robert Laffont, 254 p.
- Rapport mondial sur le développement humain 2000, *Droits de l'homme et développement humain*. PNUD, De Boeck-Université, 2000, 290 p.
- Rapport mondial sur le développement humain 2001, *Mettre les nouvelles technologies au service du développement humain*. PNUD, De Boeck-Université, 2000, 290 p.
- PNUE, *L'avenir de l'environnement mondial 2000*. GEO-2000 Rapport du PNUE sur l'environnement. PNUE, De Boeck-Université, 1999, 398 p.

ANNEXES

Dans les annexes qui suivent, nous passons en revue, à titre de comparaison, les cas du Japon, de la Côte d'Ivoire et des projets d'accaparement des terres par les Boers sud-africains, dans plusieurs pays du sud de l'Afrique.

Annexe 1

- En nous étendant sur le cas du Japon, nous voulons extirper une idée reçue, suivant laquelle le prodigieux développement du Japon est le résultat de son industrialisation. En réalité, celle-ci n'a été possible qu'après

(23) Stéphane Hessel, *Futuribles*, 1984.

une longue histoire, marquée par le développement de l'agriculture et, essentiellement, par de profondes réformes qui ont eu pour finalité de rendre les petits producteurs maîtres de leurs terres.

Annexe 2

- Le cas de la Côte d'Ivoire illustre une gestion inconséquente des ressources naturelles, des terres forestières en particulier.

Annexe 3

- Enfin, le cas des menées des Boers sud-africains est un exemple d'anti-développement : c'est la spoliation des terres des producteurs ruraux et la transformation de ces derniers en main d'œuvre salariée. C'est exactement ce qu'il faut éviter de faire. Comment d'aucuns peuvent-ils trouver cela acceptable ? •

ANNEXE 1

CAS DU JAPON

- Pays de montagne et de colline ; 14 % des terres sont cultivables. La principale culture est la culture irriguée du riz (3 millions ha). La productivité élevée a été atteinte, après plusieurs siècles, et résulte d'événements cruciaux sur le plan de la technologie et des institutions qui se sont déroulés entre le XVI^e et la fin du XIX^e siècle.

Le Shogunat des Tokugawa

- Durant cette période des milliers de travaux hydrauliques (puits, mares, barrages) ont été effectués, ce qui a permis l'expansion des rizières. Ces travaux étaient possibles grâce aux investissements réalisés par les propriétaires terriens et les marchands à même l'argent confisqué aux paysans.

- Les *Samourais* avaient abandonné les villages pour occuper des villes fortifiées. Ils y sont remplacés par des dirigeants à la solde des *Daimyos* (ou seigneurs féodaux). Ces dirigeants avaient à cœur d'acquérir un savoir-faire technique en agriculture irriguée. Sous leur impulsion, des projets d'irrigation furent organisés par les villageois à l'échelle du village.

Parmi les fonctionnaires et les artisans se détachent des individus éduqués et curieux de techniques agricoles. Citons Miyazak Antei qui publie, en 1697, le premier manuel d'agriculture au Japon dont un chapitre traite de l'irrigation. D'autres traités suivirent (sur le temps, la pédologie, l'irrigation). Un réseau d'information officieux se développe pour le bénéfice des gérants et des experts techniques des villages.

- Le Japon contenait des éléments rappelant beaucoup la société chinoise classique : on y mettait l'accent tout particulièrement sur l'homme en tant que créature sociale, sur les questions pratiques plutôt que spirituelles et sur l'idéal (selon Confucius) de parvenir à l'harmonie grâce à la coopération sociale et à la discipline.
- Toutefois, les paysans étaient bien à plaindre : 40 à 60 % de leurs récoltes étaient à remettre au seigneur ; ils devaient travailler dur. La malnutrition et les conditions sanitaires médiocres entraînaient des maladies, dues notamment à l'utilisation d'excréments humains (non préalablement compostés).

Système de métayage

- Durant la période des Tokugawa, la terre appartient au Daimyo. Les paysans se voient attribuer une parcelle pour produire des cultures pour le seigneur. Il y a aussi les *honbyakushos* : ce sont des exploitants agricoles de plein droit, inscrits auprès des autorités. Ils jouissent de certains droits concernant leurs parcelles. Le nombre des honbyakushos augmentant, la taille des parcelles diminue, et c'est la famille nucléaire qui devient l'unité de production de base de l'agriculture nipponne ; il en résulte plus d'attention accordée aux détails de la production ; les producteurs acquièrent davantage de connaissances, et les rendements à l'hectare augmentent.

- Mais le niveau social et économique ne s'améliore pas. En effet, comme l'écrit Mahbub ul Haq, « *l'accroissement de la production à lui seul ne constitue pas le progrès ni la modernisation* ». Il faut encore éliminer la malnutrition et les maladies, combattre l'analphabétisme et la pauvreté.

Renversement du Shogunat

- L'essor du Japon hors du sous-développement commence en 1868 avec le renversement du Shogunat des Tokugawa qui scelle le démantèlement du système féodal : la propriété des parcelles est conférée aux paysans qui se voient accorder le droit d'acheter et de vendre la terre. Ce renouveau encourage l'utilisation de techniques culturelles améliorées. Le prélèvement de 40 à 60 %, qui était auparavant destiné au seigneur, est remplacé par un impôt de 33 %. Un système d'autogestion locale est institué : les dirigeants des villages ne sont plus désignés par le seigneur mais élus par les agriculteurs et les propriétaires terriens.

- Le secteur rural supporte le fardeau de la modernisation ; de 1882 à 1892, 85,6 % des revenus du gouvernement viennent de l'impôt foncier. À cette charge, s'ajoutent les fluctuations des prix du riz, ce qui entraîne l'endettement de beaucoup de petites et moyennes exploitations dont les propriétaires sont contraints de devenir métayers.
- Les conditions sociales ne se sont guère améliorées ; existent toujours la faim, les maladies, les odeurs nauséabondes et la malpropreté.

Loi de réforme des terres agricoles

- La véritable modernisation du Japon ne se produisit qu'après la Seconde Guerre mondiale. La loi d'octobre 1946 interdit aux propriétaires absents de posséder des terres. Elle permet aux métayers d'acheter la terre qu'ils exploitaient et leur accorde des facilités de crédit pour le faire. Le transfert des terres est terminé en août 1950. Le métayage est pratiquement éliminé.

1,1 million ha de rizières et 700.000 ha de terres cultivées
vont à 4,75 millions d'ex-métayers
En 1946 : 29 % des exploitations sont des métayers ;
en 1950 : 1,1 %

- Les rendements en riz, avec la réforme foncière, vont monter en flèche. On travaille maintenant dans son propre intérêt, ce qui engendre une amélioration de la qualité et de la quantité de travail fourni.
- Point fort important à souligner : la politique du gouvernement maintient les prix du riz bien au-dessus des cours mondiaux, ce qui rend possible l'achat de produits chimiques et la mécanisation (500.000 cultivateurs à moteur, en 1960 ; 3.300.000, en 1978).
Malgré une population nombreuse (plus de 120 millions hb), le Japon peut exporter du riz. Il était, en 1982, au 5e rang des plus gros exportateurs de riz, après la Thaïlande, les USA, le Pakistan et la Chine. Les rendements atteignent 5 t à l'hectare.

Addendum

CAS DE LA CHINE

En 1979, les dirigeants chinois ont décidé d'augmenter sensiblement les prix agricoles (de près de 50 %) et de rendre progressivement la liberté aux agriculteurs. Les résultats ne se sont pas fait attendre : entre 1979 et 1985, la production de grains a augmenté de 30 %, celle des oléagineux a été multipliée par deux, tout comme la production de canne et de betterave à sucre et celle de viande rouge. Le revenu net des paysans par tête est passé dans le même temps de 134 à 355 yuans. Dans un pays où la population agricole représentait la moitié de la population, et la population rurale les deux tiers, la croissance économique a augmenté de 8 % à 12 % par an (24). •

(24) Abdoulaye Wade, *op. cit.*, p. 18.

ANNEXE 2

CAS DE LA CÔTE D'IVOIRE

Caractéristiques

- Sous-sol pauvre ; ni pétrole ni ressources minérales.
- Ressources essentielles : la forêt tropicale ; on peut distinguer :
 - * dans le sud, la forêt humide sempervirente et la forêt subhumide semi-caducifoliée ;
 - * dans le nord, la forêt semi-aride à xéromorphe (savanes).
- Sols : pauvres, sujets à l'altération physico-chimique ; phénomènes d'induration ; latosols, sols ferrallitiques, cuirassement.
- Précipitations : de 2500 mm, à Tabou (S-O) ; à 110 mm à Bouna (N-E).

Démographie

- en 1920, 1.800.000 hb ;
- de 1965 à 1980 : taux annuel moyen d'accroissement de 5 % (accroissement propre et immigration) ;
- 1985 : 10.100.000 hb ;
- 1980-1985 : 3,8 % d'accroissement ;
- 1985-2000 : 3,1 % ;
- en 1990 : 12.000.000 hb ;
- en 2000 : 16.000.000 hb ;
- population hypothétique stationnaire à 42.000.000, en 2035.

Structure de la production

- agriculture : 59 % de la production active ; première activité du pays (32 % du PIB) ;
- services : 31 % ;
- industries : 9 % ;
- mines : 1 % ;
- PNB/habitant : 660 \$ US, en 1985 ; 630 \$ US, en 1993 ;
- Espérance de vie à la naissance, en 1985 : 53 ans ;
- IDH, en 1996 : 147/174.

Agriculture de la zone forestière

Elle est axée sur l'exportation :

- 1ère culture (en termes de surface cultivée) : café (22,5 % des terres arables) ;
- 2e culture : cacao (19 %) ;
- 3e culture : maïs (16 %).

Ces cultures sont des cultures pures à raison de 55 % ; en association avec des cultures vivrières, pour 35 %. Les cultures de rente ont été amorcées à l'époque coloniale. Elles se sont considérablement étendues durant la décennie 1960, au point que la Côte d'Ivoire est devenue le 1er producteur mondial de cacao et le 3e de café, après le Brésil (le premier) et la Colombie (le deuxième).

Cas du café

- 1891, introduction du café (variété *robusta*) ;
- les plantations s'installent aux dépens de la forêt ; production :
 - * en 1930, 1.000 t ;
 - * en 1965-1966 : 280.000 t ; c'est la période d'euphorie.

Mais la Côte d'Ivoire connaît des surproductions chroniques ; la dépendance vis-à-vis de deux produits rend l'économie du pays fragile et instable ;

- en 1987, effondrement des cours du café et baisse des cours du cacao ; le 28 mai 1987, la Côte d'Ivoire se déclare incapable de rembourser ses dettes. La dette extérieure s'élevait, en 1985, à 8,446 milliards de dollars des États-Unis.

Impact de l'expansion agricole sur la forêt

Au cours de ces années, la forêt a été soumise à plusieurs pressions :

- pression des plantations industrielles, installées après abattage de la forêt ;
- pression de l'agriculture itinérante sur brûlis (jachères de plus en plus courtes) ;
- pression exercée par la recherche de bois de feu ;
- pression résultant de l'exploitation industrielle (écrémage du bois d'œuvre sans transformation locale).

Aubréville a étudié la botanique forestière de la Côte d'Ivoire, de 1925 à 1935 ; revenu dans ce pays, en 1956, il fait le constat de la dégradation de la forêt et publie, en 1957, un article intitulé, « *À la recherche de la forêt en Côte d'Ivoire* ». Or, en 1957, on n'en était encore qu'au tout début de la destruction de la forêt.

Évolution des superficies forestières

Au début de l'époque coloniale, la Côte d'Ivoire possédait la plus belle forêt de l'Afrique occidentale avec une superficie de l'ordre de 15.000.000 ha (150.000 km²). Cette superficie a diminué, au point que les agriculteurs, à la recherche de terres fertiles (*i.e.*, terres forestières), envahissent clandestinement les forêts classées, voire les parcs nationaux, forçant l'État à procéder à des déclassements massifs.

Commentaires

Si la Côte d'Ivoire est parvenue, au cours de la décennie 1960, à devenir le premier producteur mondial de cacao, dépassant le Gabon et le Ghana, et le 3^e de café, c'est au prix d'une exploitation forestière *dure* et en hypothéquant l'avenir. Au cours de cette décennie (1960-1970), on assiste à une spectaculaire progression des activités forestières : quadruplement des exportations de grumes ; quintuplement en valeur. C'est le « *miracle ivoirien* » ; comme tout a un coût, thermodynamiquement parlant, le coût de ce soi-disant miracle est la destruction de la forêt ivoirienne : destruction irréversible d'un vaste mécanisme négentropique. Le coût à payer peut se mesurer à la ruine du patrimoine forestier. Qui pourrait encore, devant un tel constat, parler de miracle ivoirien ? Non seulement, le bois est extrait pour faire place aux cultures de rente, mais il a aussi servi de tampon pour atténuer les fluctuations des prix des cultures d'exportation. Lorsqu'il y avait chute des cours du café et du cacao, on procédait à des ventes accrues de bois (voir tableau 1).

Tableau 1. Évolution des superficies boisées du début du siècle à 2.000 (en ha)

au départ	15.000.000
1900	14.500.000
1955	11.800.000
1966	8.985.000 (57,3%)
1974	5.400.000 (34,5%)
1977	4.184.000 (26,7%)
1980	3.600.000 (23,0%)
1986	2.900.000
1993	2.400.000
2000	1.500.000 (?)
2015	?

Faut-il ajouter que cette exploitation forestière n'était pas planifiée ; la forêt était exploitée comme une « mine », sans souci de se conformer au principe du rendement soutenu. On ne cessait pas d'entamer le capital. Il en résulte, outre la dégradation poussée de la forêt, la multiplication des terres en friche, des jachères appauvries et des sols ruinés.

Ce qui frappe, dans cette brève narration du développement de la Côte d'Ivoire, c'est le manque de préoccupation pour le maintien des écosystèmes et l'absence de toute planification dans l'utilisation des ressources forestières. Force est de constater que le moteur de l'action, qui a conduit, en fait, au saccage du patrimoine forestier ivoirien, a été l'appât du gain facile.

Le contraste entre le cas du Japon et celui de la Côte d'Ivoire est frappant.

- Dans le premier cas, le souci de l'utilisation judicieuse des terres a été une constante à travers l'histoire de ce pays, depuis plus de trois siècles, et cela quelque aient été les aléas de l'histoire.
- La constante du cas ivoirien a été, au contraire, la recherche du profit à court terme. Certains prétendent cependant toujours qu'il y a eu un miracle ivoirien ... certains stéréotypes ont décidément la vie dure. Mais à quoi cela peut-il bien servir de manier la langue de bois ? •

ANNEXE 3

LE CAS DE LA MAINMISE DES BOERS DANS LE SUD DU CONTINENT AFRICAIN

Forcés de renoncer à l'odieux régime qui les avait mis au banc des nations, les fermiers blancs sud-africains se redéployaient en direction du Mozambique et de l'Angola. Fer de lance de la nouvelle puissance régionale, ils prétendent s'emparer des meilleures terres agricoles et mettre en danger, avec l'aide de la communauté internationale, la survie de communautés locales.

Michel Chossudovsky, 1997

Créer un « couloir agroalimentaire » de l'Angola au Mozambique, tel est le projet d'une organisation de la droite sud-africaine blanche, le Front de la liberté. Avec le soutien de la Chambre sud-africaine pour le développement de l'agriculture, la Sacada, l'agrobusiness afrikaner voudrait ainsi étendre sa mainmise sur les pays voisins en investissant massivement dans l'agriculture commerciale, l'industrie alimentaire et l'écotourisme.

Objectif : mettre sur pied, au-delà des frontières de l'Afrique du Sud, des exploitations agricoles gérées par des Blancs. Car ce « *couloir agroalimentaire* » n'est nullement destiné à satisfaire les besoins de la population locale — au contraire : des paysans perdront leur terre et les petits propriétaires se transformeront en métayers ou en ouvriers agricoles travaillant pour le compte des Boers, propriétaires des grandes plantations. (...) Le général Viljoen [un des hauts responsables du Front de la liberté] a soutenu que « *l'installation des fermiers afrikaners dans des pays voisins stimulera les économies de ces pays, procurera à la population locale de la nourriture et des emplois, ce qui endiguera le flux de l'immigration illégale vers l'Afrique du Sud* (4) ». Approuvant ce projet, le président Mandela a invité les autres pays africains à « *considérer ces immigrants comme une sorte d'aide étrangère* (5) ».

(...) Mais le « *couloir agroalimentaire* » en question perturbera le système agricole existant. L'agrobusiness sud-africain va non seulement s'approprier des millions d'hectares des meilleures terres, mais aussi s'emparer des infrastructures économiques et sociales du pays d'accueil — les Boers dirigeront ainsi de grandes exploitations utilisant la population rurale locale comme métayers ou comme saisonniers. Bref, il portera un coup fatal tant à l'agriculture de subsistance qu'à l'agriculture commerciale des paysans et se substituera au marché agricole local, entretenant une famine déjà endémique dans cette région. La Sacada a l'intention d'investir au Zaïre (en RDC), en Zambie, en Angola et de mener « *une expérience pilote au Mozambique* (7) ».

(...) Pour 0,15 dollar l'hectare, les fermiers afrikaners se verront en particulier concéder les meilleures terres de la province mozambicaine de Niassa. (...) Un premier pas a été franchi, en 1996, dans la mise en œuvre de cet accord, avec la cession à la Sacada de concessions où 500 exploitations agricoles blanches doivent s'installer sur des terres destinées à l'exploitation commerciale (9). La gestion des nouvelles propriétés boers sera entièrement intégrée à celle de leurs entreprises en Afrique du Sud. (...) « *Chaque fermier afrikaner emmènera son cadre de service noir pour contrôler et commander la population locale* (...) ».

D'après le projet de la Sacada, les communautés locales vivant sur les futures concessions seront

regroupées dans des « *townships rurales* » similaires à celles qui prévalaient sous le régime de l'apartheid. « *On installera des villages le long des routes proches des fermes [blanches], à proximité des champs — pour que les ouvriers agricoles puissent facilement se déplacer entre leur domicile et leur lieu de travail. On établira un minimum d'infrastructures et un lopin de terre sera alloué à chaque ménage pour subvenir à ses besoins (10)* ». À moins de se voir assuré un droit à la terre dans les concessions ou les zones limitrophes, les paysans deviendront ainsi rapidement des travailleurs agricoles sans terre ou des métayers, selon le système cher au Boers depuis le 19^{ième} siècle. Celui-ci consiste à accorder aux noirs une parcelle de terre en échange de leur corvée sur les plantations blanches.

(...) Les grandes banques sud-africaines, la Banque mondiale et l'Union européenne soutiennent cette entreprise. Le « couloir agroalimentaire » fait partie des programmes d'ajustement structurel appuyés par les institutions de Bretton Woods.

(...) « *La Sacada, explique son secrétaire Willie Jordan a décidé d'aligner sa politique sur celle de la Banque mondiale et du Fond monétaire international, et entend devenir une agence internationale pour le développement* » autorisée à conclure des accords pour réaliser « *des programmes de coopération et d'aide au développement (12)* ».

(...) Un responsable de Bruxelles considère l'initiative de la Sacada comme « *la meilleure nouvelle pour ce continent depuis trente ans (13)* ».

Une grande partie du littoral mozambicain du lac Niassa (...) est incluse dans un projet de « *tourisme et autres activités complémentaires et écologiquement durables (14)* », qui prévoit également l'attribution à des fermiers afrikaners de zones de pêche et d'aquaculture au dérimement de la pêche locale. Les Boers auront en outre le droit d'exploiter les 20.000 hectares de la réserve du Niassa Game, situés sur la frontière avec la Tanzanie, toujours au nom du « *tourisme écologiquement durable* ». (...)

À terme, cette évolution pourrait déboucher sur un morcellement du territoire national en différentes concessions. Au Mozambique (...), un territoire autonome, véritable État dans l'État, est en train d'émerger dans la province de Niassa. Le projet *Mosagrius* [forme de co-entreprise de la Sacada, contrôlée par les Boers] est la seule autorité compétente et reconnue en matière de droit d'exploitation de la terre. De plus, il constitue une zone franche bénéficiant de la libre circulation des personnes — des afrikaners, s'entend —, des marchandises et des capitaux, les investissements étant « *dispensés de droit de douane et de toute autre imposition* ». (...) Voilà qui, en fin de compte, pourrait annoncer la naissance d'une nouvelle ère coloniale.

Michel Chossudovsky,
Professeur d'économie à l'Université d'Ottawa

Ndlr :

Le texte qui précède est repris du *Monde Diplomatique*, d'avril 1997, pp. 4-5. Pour les références, consulter la publication citée. •